

VILLE DE CHARTRES

# Note

de présentation

Compte  
administratif  
2018



Juin 2019





# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
CHAPITRE 1 RAPPEL DES OBJECTIFS BUDGETAIRES .....	4
1. Réduire la pression fiscale, un engagement maintenu malgré la baisse des dotations de l'Etat .....	4
1.1. Evolution des bases .....	4
1.2. Des taux en baisse conformes à nos engagements .....	4
1.3. Une priorité familiale confirmée .....	5
1.4. Produit fiscal 2018 .....	6
2. Maintenir l'investissement, c'est faire le choix de l'avenir .....	7
3. Maîtriser l'endettement .....	8
4. Maintenir les grands équilibres .....	9
4.1. Dette, emprunts : garantir notre capacité de remboursement (voir annexe) .....	9
4.2. L'évolution des ratios légaux .....	10
CHAPITRE 2 ANALYSE GENERALE BUDGETAIRE ET COMPTABLE .....	11
1. Les résultats de l'exercice .....	11
2. L'affectation des résultats de fonctionnement .....	11
CHAPITRE 3 ANALYSE DETAILLEE BUDGETAIRE ET COMPTABLE .....	13
1. La section de fonctionnement du budget principal .....	13
1.1. Les recettes de fonctionnement .....	14
1.2. Les dépenses de fonctionnement .....	16
2. La section d'investissement du budget principal .....	18
2.1. Les dépenses d'investissement .....	18
2.2. Les recettes d'investissement .....	19
3. Les budgets annexes .....	21
3.1. Le budget annexe tourisme et loisirs .....	21
3.2. Le budget annexe parkings souterrains .....	21
3.3. Le budget annexe activités soumises à TVA .....	21
3.4. Le budget annexe restauration .....	21
3.5. Le budget annexe aménagements .....	21
3.6. Le budget annexe archéologie .....	22
3.7. Le budget annexe petite enfance .....	22
ANNEXES .....	23
Annexe 1 : Les grands équilibres et la rétrospective financière .....	24
Annexe 2 : Les résultats .....	25
Annexe 3 : Les recettes de fonctionnement – détail par articles .....	27
Annexe 4 : Les dépenses de fonctionnement – détail par articles .....	30
Annexe 5 : Les recettes d'investissement - détail par articles .....	33
Annexe 6 : Les dépenses d'investissement - détail par articles .....	35
Annexe 7 : Les budgets annexes .....	37



## INTRODUCTION

Le budget primitif 2018 a été adopté par le Conseil municipal le 12 avril 2018 puis actualisé au cours de l'exercice 2018 à l'occasion du budget supplémentaire du 21 juin 2018 et de la décision modificative adoptée le 13 décembre 2018.

A la fin de la période budgétaire qui court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, les écritures sont retracées dans le compte administratif. Ce dernier est un document budgétaire important puisqu'il décrit l'exécution de l'année écoulée.

Comme pour le budget primitif, il a paru utile d'accompagner ce document budgétaire, dont la lecture directe est toujours difficile à appréhender, par une note de présentation relativement détaillée permettant à chacun de mieux apprécier l'exécution budgétaire écoulée.

Les chiffres essentiels à retenir peuvent être ainsi synthétisés :

- Pour la 17<sup>ème</sup> fois consécutive, les taux de la fiscalité chartraine ont baissé. En 2018, le taux de la taxe foncière bâtie a diminué de 1 % et ceux de la taxe d'habitation et la taxe foncière sur la propriété non bâtie de 0,5 %. Les taux de fiscalité étaient ainsi de 17,40 % pour la taxe d'habitation, 28,31 % pour la taxe sur le foncier bâti, et 38,21 % pour la taxe sur le foncier non bâti.
- Les dépenses d'équipement de la collectivité s'élèvent à 23,4 M€ (hors opérations d'aménagement<sup>1</sup>) et constituent donc un niveau soutenu puisque la moyenne annuelle du précédent mandat (2008/2014) était de 20,4 M€,
- La capacité de désendettement est de 7,72 années avec un encours de dette de 93,9 M€ (hors budget aménagements) au 31 décembre 2018, conformément aux objectifs du mandat,
- Les grands équilibres 2018 présentent un niveau conforme aux objectifs :
  - L'épargne de gestion s'élève à 14,4 M€,
  - L'autofinancement brut se monte à 12,2 M€,
  - L'autofinancement net s'élève à 5,9 M€.

---

<sup>1</sup> Il s'agit des dépenses d'investissement des chapitres 20, 21, 23, 204 et des travaux en régie comptabilisés sur les comptes 722 du budget principal et des budgets annexes à l'exception du budget annexe aménagements.

# CHAPITRE 1

## RAPPEL DES OBJECTIFS BUDGETAIRES

### 1. REDUIRE LA PRESSION FISCALE, UN ENGAGEMENT MAINTENU MALGRE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

#### 1.1. Evolution des bases

Fixé par la loi de Finances pour 2018, le coefficient de revalorisation des bases pour 2018 est de 1,2 % (rappel 2017 : 0,4%).

L'ensemble des bases « ménages » chartraines a très légèrement augmenté entre 2017 et 2018 de + 0,71 % mais demeure inférieur à celui de la seule revalorisation légale, nos interlocuteurs de la Direction Générale des Finances Publiques sont en train d'enquêter pour nous expliquer cette chute de base :

- - 0,60 % pour la taxe d'habitation
- + 1,76 % pour la taxe sur le foncier bâti
- + 11.20 % pour la taxe sur le foncier non bâti

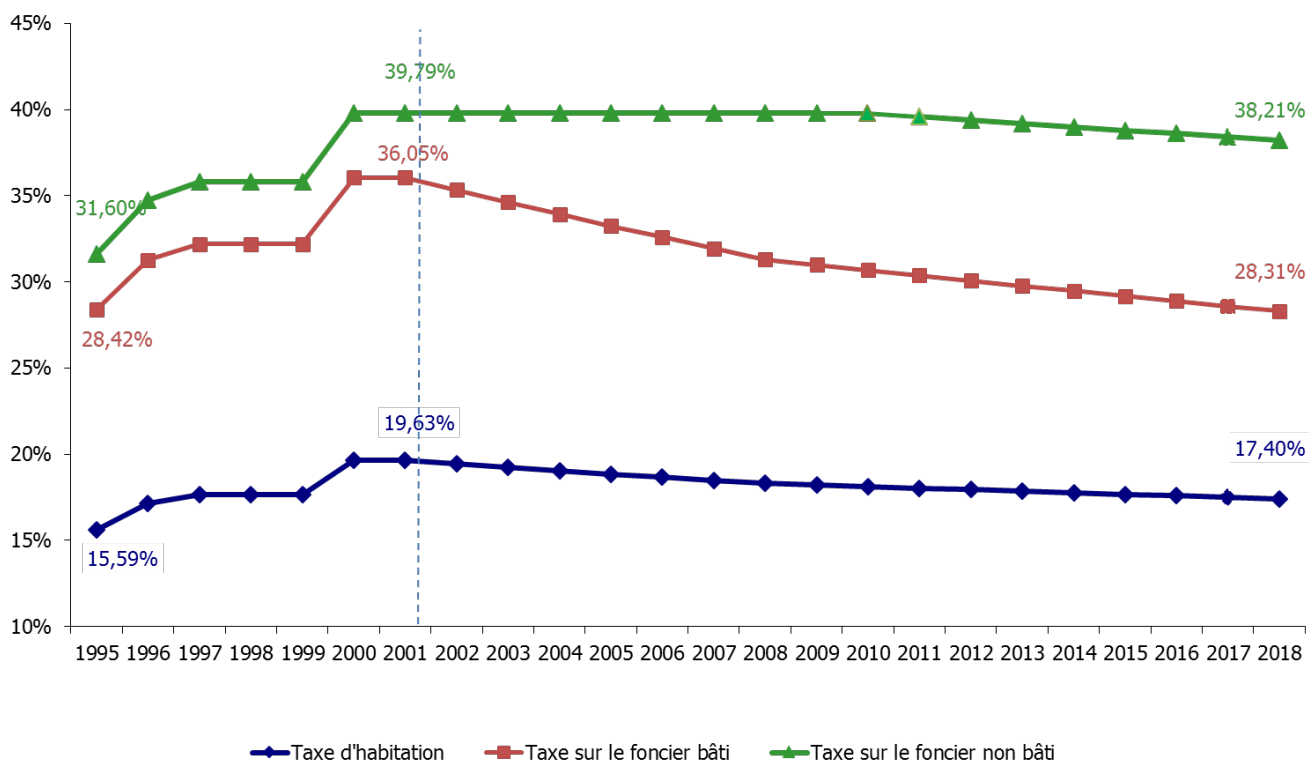
	2016	2017	2018*
Taxe d'habitation	50 916 684 €	51 109 852 €	50 802 953 €
Taxe sur le foncier bâti	60 267 491 €	60 931 862 €	62 001 805 €
Taxe sur le foncier non bâti	299 565 €	308 758 €	343 348 €

\*2018 recalculé sur état 1259 de 2019

#### 1.2. Des taux en baisse conformes à nos engagements

Consciente du poids de la fiscalité sur Chartres, la municipalité a décidé de baisser annuellement depuis 2002, les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti. Jusqu'en 2008, cette baisse était respectivement de 1 et 2 %. A compter de 2009, la baisse des taux est de 1 % pour le foncier bâti et de 0,50 % pour la taxe d'habitation. Depuis 2011 et conformément à la règle de lien des taux, la taxe sur le foncier non bâti suit la baisse de la taxe d'habitation (- 0,50 %).

## Evolution des taux de la fiscalité « ménages » depuis 1995 :



Cette politique de baisse de la fiscalité est particulièrement intéressante pour les Chartrains. Il est à noter que si la collectivité avait appliqué les taux 2001 aux bases fiscales 2018, le produit fiscal aurait été de 5,9 M€ supérieur à celui réellement encaissé, soit 23 % du produit fiscal 2018. Depuis la baisse de la fiscalité en 2002, la moindre recette fiscale cumulée s'élève à 56,8 M€.

Ainsi, pour 2018 c'est un effort fiscal de la Ville de 147 € par habitant (population chartraine de 40 299 habitants au sens de l'INSEE). En 2017 cela représentait 141€ par habitant.

### 1.3. Une priorité familiale confirmée

#### Abattements en vigueur en 2018 pour la taxe d'habitation :

Abattements obligatoires pour charge de famille :

Abattements pour personnes à charge (obligatoire)	Minimum	Taux voté	Maximum autorisé
Taux pour 2 personnes à charge	10%	15%	20%
Taux pour 3 personnes à charge et plus	15%	25%	25%

Abattements **facultatifs** général ou spéciaux :

Abattements à la base (facultatif)	Minimum	Taux voté	Maximum autorisé
Taux - abattement général	1%	<b>15%</b>	15%
Taux - abattement spécial à la base en faveur des personnes de condition modeste	1%	/	15%
Taux - abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides	10%	/	10%

En complément de ces décisions fiscales, d'autres mesures en faveur des familles ont été adoptées comme par exemple la politique tarifaire de certains services (restauration scolaire, centre de loisirs...).

#### 1.4. Produit fiscal 2018

Le produit fiscal en légère évolution en 2018, + 0,18 %, soit un montant de 26 533 108€.

	Habitation et Logements vacants	Foncier bâti	Foncier non bâti	TOTAL
2015	9 233 418 €	17 458 074 €	113 123 €	26 804 615 €
2016	8 951 153 €	17 411 278 €	115 662 €	26 478 093 €
2017	8 939 113 €	17 426 513 €	118 594 €	26 484 220 €
2018	8 840 316 €	17 561 599 €	131 193 €	26 533 108 €

En intégrant les rôles complémentaires (2018) et supplémentaires (bases antérieures à 2018), la recette fiscale 2018 s'élève à 26 919 664 €.

2018	Bases prévisionnelles état 1259	Bases réelles état 1259 de 2019	taux votés	Produits fiscaux prévisionnels état 1259	Produits des rôles généraux état 1386 RC	Produits réels (rôles généraux + rôles supplémentaires)
Taxe d'habitation	51 862 000	50 802 953	17,40%	9 023 988	8 840 316	8 982 800
Taxe foncière Propriétés bâties	61 756 000	62 001 805	28,31%	17 483 123	17 561 599	17 805 671
Taxe foncière Propriétés NON bâties	340 800	343 348	38,21%	130 219	131 193	131 193
<b>Sous-total</b>				<b>26 637 330</b>	<b>26 533 108</b>	<b>26 919 664</b>
Allocations compensatrices				954 260		951 486
FNGIR				1 189		1 189
<b>Total</b>				<b>27 592 779</b>	<b>26 533 108</b>	<b>27 872 339</b>

Par ailleurs, la collectivité perçoit de l'Etat les allocations compensatrices suivantes :

	CA 2018
<b>Compensation de Taxe d'Habitation</b> (Compensation des exonérations accordées à certaines personnes de condition modeste)	858 055 €
<b>Compensation de Taxe de foncier bâti</b> (dont : 60 813€ d'abattement de 30% pour les Contrats de Ville, et 8 706€ d'exonérations accordées à certaines personnes de condition modeste)	91 060 €
<b>Compensation de Taxe sur le foncier non bâti</b> (dont compensation de l'exonération des terres agricoles de 20%)	2 371 €
<b>Total des compensations</b>	<b>951 486 €</b>

Le montant du FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) s'élève à 1 189 €.



## 2. MAINTENIR L'INVESTISSEMENT, C'EST FAIRE LE CHOIX DE L'AVENIR

Depuis plusieurs années, la Ville de Chartres a adopté une présentation de sa section d'investissement à travers une programmation pluri-annuelle des investissements, permettant d'appréhender et de programmer les investissements à moyen terme.

Au titre de l'exercice 2018, les opérations patrimoniales et d'équipement<sup>2</sup> de l'ensemble des services (travaux en régie compris) s'élèvent à 22,7 M€ pour le budget principal. 624,9 K€ sont comptabilisés sur les budgets annexes, tourisme et loisirs (212 K€), activités soumises à TVA (87,7 K€), restauration (12,4 K€), archéologie (211 K€), et petite enfance (156,8 K€). Ainsi, pour 2018 et tous budgets hors aménagements, les dépenses d'équipement s'élèvent à 23,4 M€.

On constate donc un volume des dépenses d'équipement significatif et la présentation d'un taux de réalisation de 48 %, inférieur à la moyenne des années précédentes (60 % en 2016, 61 % en 2015, 59 % en 2014) et qui s'explique par un niveau important de crédits d'investissement engagés (en grande partie le pôle administratif en 2018). L'exécution de ces dépenses est reportée sur 2019.

	CA 2017	CA 2018
Dépenses d'équipement / population	588,63 €	580,08 €
Population INSEE :	40 105	40 299

*Chapitres pris en compte : 20, 204, 21, 23 et travaux en régie. Tous budgets hors aménagements.*

### Opérations patrimoniales et d'équipement

(budget principal uniquement)

	Acquisitions et travaux confiés à l'extérieur			Travaux en régie			Total			
	BG	CA	Taux de réal.	BG	CA	Taux de réal.	BG	CA	Taux de réal.	Evol. annuelle
2016	60,6 M€	36,2 M€	60%	1,6 M€	1,4 M€	89%	62,2 M€	37,6 M€	60%	+ 68%
2017	50,6 M€	21,3 M€	42%	1,6 M€	1,6 M€	98%	52,2 M€	22,8 M€	44%	- 39%
2018	46,1 M€	21,2 M€	46%	1,6 M€	1,5 M€	97%	47,7 M€	22,7 M€	48%	- 1%

BG : budget global. CA : compte administratif

Chapitres pris en compte : 20, 204, 21, 23 et travaux en régie du budget principal uniquement.

Quant aux opérations du budget annexe aménagements, elles présentent une dépense totale sur l'exercice 2018 de 3,2 M€, répartie sur les deux opérations toujours ouvertes au budget annexe aménagements, de la manière suivante :

- Quartier des Clos : 3 172,6 K€
- ZAC des Pâtières : 1,1 K€

Il convient de rappeler que la Ville de Chartres a confié de nombreuses opérations d'aménagement à la société publique locale Chartres aménagement.

Le capital de Chartres aménagement est détenu à 100 % par les collectivités et leurs groupements, mais revêt la forme de société anonyme régie par le Code du Commerce.

<sup>2</sup> Chapitres 20, 204, 21, 23 et les travaux en régie.

### 3. MAITRISER L'ENDETTEMENT

L'encours de la dette, hors budget « aménagements », s'élève à 93.9 M€ au 31 décembre 2018, ce qui situe la dette consolidée par habitant à 2 330 €.

	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Encours de la dette/ population	2 166 €	2 156 €	2 330 €
Encours de la dette/ Recettes réelles de fonctionnement	123%	125%	131%

Si on ne tient compte que de la dette du budget principal, qui est celle retenue au niveau national pour effectuer des comparaisons, la Ville de Chartres se situe à 2 317 € par habitant.

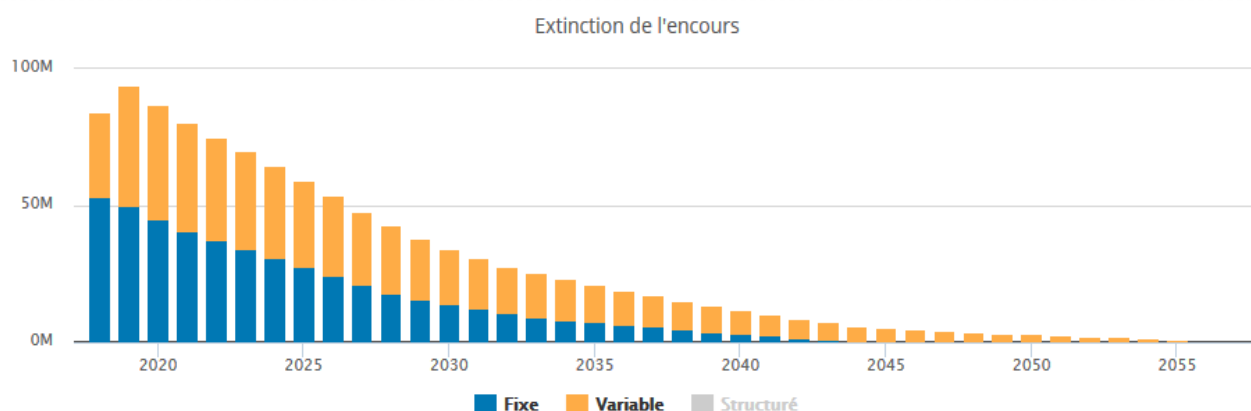
La collectivité porte, par emprunts, les avances de concession au profit de la SPL Chartres aménagement. Ainsi, après déduction de ce portage de 671 K€ (310 K€ pour le Pôle gare, 96 K€ pour l'Ilot Courtille et 265 K€ pour la ZAC Roseraie), le niveau d'endettement du budget principal par habitant, est ramené à 2 300 €.

Les dernières données nationales connues indiquent un montant d'endettement par habitant de 1 063 € au 31 décembre 2017 en moyenne pour la même strate de ville <sup>3</sup>.

L'endettement par habitant de la Ville est la contrepartie d'une politique d'investissement ambitieuse et reste compatible avec une situation financière saine car, plus que l'endettement par habitant, c'est la capacité à rembourser ces dettes qui est le vrai indicateur.

Au 31 décembre 2018, la dette de la collectivité (hors opérations d'aménagements) présente les caractéristiques suivantes :

- 99,46 % de l'encours concerne le budget principal,
- Un encours réparti principalement entre 5 organismes bancaires : le groupe Caisse d'Epargne (36,93%), le groupe Crédit Agricole (19,64%), la Caisse des Dépôts et de Consignations (16,27%), DEXIA/SFIL (12,12%), et La Banque Postale (11,92%).
- Des intérêts de la dette pour l'année 2018 de 2 211 K€,
- 100% de la dette est classé sans risque sur la Charte Gissler soit « 1A »



Le taux moyen d'intérêt payé sur tous les budgets (hors aménagements) est de 2,58 % au cours de cet exercice.

<sup>3</sup> Sources <https://www.impots.gouv.fr> : Fiche détaillée de la commune

## 4. MAINTENIR LES GRANDS EQUILIBRES

### 4.1. Dette, emprunts : garantir notre capacité de remboursement (*voir annexe*)

Depuis plusieurs années, la Ville de Chartres s'appuie essentiellement sur trois indicateurs de " santé " financière pour évaluer sa situation :

**L'épargne brute** : il s'agit de la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Cet indicateur retrace la capacité de la collectivité à dégager des ressources sur sa section de fonctionnement.

**L'épargne nette** : il s'agit de l'épargne brute, de laquelle on retire le remboursement du capital. Cet indicateur retrace la capacité qu'a la collectivité à dégager des moyens, afin de financer sa section d'investissement.

**Encours de la dette / épargne brute** : il s'agit du volume de stock de dette de la ville rapporté au niveau d'épargne brute (définie ci-dessus). Cet indicateur permet d'apprécier la capacité dont dispose une collectivité pour rembourser sa dette.

L'analyse de ces grands équilibres n'est pas réalisée uniquement sur le budget principal. Elle intègre les budgets annexes hormis le budget annexe aménagements (opérations de stocks).

La présentation rétrospective permet donc d'apprécier l'évolution des grands équilibres du budget consolidé de la Ville de Chartres :

	2017	2018
<b>Epargne brute</b>	10,1 M€	12,2 M€
<b>Epargne nette</b>	4,4 M€	5,9 M€
<b>Encours de dette / épargne brute</b>	8,56 ans	7,72 ans

Au regard des niveaux d'investissements réalisés, l'évolution de ces ratios dans la durée confirme la situation financière satisfaisante de la collectivité sur la période.

## 4.2. L'évolution des ratios légaux

Conformément à la législation en vigueur, les documents budgétaires doivent comporter un certain nombre de ratios légaux permettant d'apprécier la situation financière de la collectivité.

Les ratios présentés ci-dessous concerne le budget principal uniquement<sup>4 5</sup>.

	2017	2018
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 501,02 €	1 439,85 €
Produits des impositions directes / population	662,63 €	668,25 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 730,69 €	1 771,86 €
Dépenses d'équipement brut / population	593,98 €	573,37 €
Encours de dette / population	2 156,29 €	2 145,91 €
DGF sur population	159,95 €	157,87 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	54,3%	53,6%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,94	0,95
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	NC	NC
(Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	95,0%	89,9%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	34,3%	32,4%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	124,6%	121,1%

<sup>4</sup> NB : Jusqu'en 2012, le potentiel fiscal 3 taxes (impôts ménages) était disponible pour le seul niveau communal. A compter de 2013, ce potentiel fiscal 3 taxes, diffusé par la DGCL, a connu un changement de méthode de calcul. Désormais, le seul indicateur disponible est le potentiel fiscal des 3 taxes relevant des impôts « ménages » pour le bloc communal consolidé (Ville et Communauté d'agglomération).

<sup>5</sup> La population prise en compte dans le calcul de ces ratios est la population INSSE issue des fiches DGF (2017 : 40 105 habitants, 2018 : 40 299 habitants).

## CHAPITRE 2 ANALYSE GENERALE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

### 1. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

#### ↳ Les résultats du budget principal

Détaillées en annexe, les données de l'exercice 2018 font apparaître les résultats suivants :

- Un excédent de fonctionnement de 9 150,8 K€,
- Avec les résultats antérieurs, un excédent de 4 189,6 K€, toutes sections confondues,
- En intégrant les restes à réaliser de l'exercice 2018 reportés sur l'exercice 2019, un excédent global de 5 823,4 K€.

#### ↳ Les résultats consolidés

Les données de l'exercice 2018 font apparaître les résultats suivants :

- Un excédent de fonctionnement de 12 257,1 K€,
- Avec les résultats antérieurs, un excédent de 5 567,3 K€, toutes sections confondues,
- En intégrant les restes à réaliser de l'exercice 2018 reportés sur l'exercice 2019, un excédent global de 7 031,4 K€.

### 2. L'AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

L'instruction comptable M14 ne prévoit pas de réalisation automatique du virement prévu mais propose une affectation de la section de fonctionnement vers la section d'investissement au vu des résultats réels de l'exercice écoulé.

Il convient donc de préciser les montants à transférer comme suit :

Libellés des budgets	Virement prévu	Résultat	Affectation	
			En fonctionnement (002)	En investissement (1068)
<b>Budget principal</b>	5 490 000,00	9 150 838,73	-	9 150 838,73
<b>Budget principal</b> <i>intégration des résultats du budget annexe archéologie</i>		306 660,49	39 628,84	267 031,65
<b>Tourisme Loisirs</b>	6 000,00	26 871,88	21 537,73	5 334,15
<b>Parkings souterrains</b>	184 000,00	206 852,67	23 448,68	183 403,99
<b>Activités soumises à TVA</b>	50 000,00	107 342,61	107 342,61	-
<b>Restauration</b>	18 500,00	258 622,63	258 622,63	-
<b>Aménagements</b>	875 961,65	2 129 776,09	367 808,81	1 761 967,28
<b>Archéologie</b>	435 000,00	306 660,49	-	-
<b>Petite Enfance</b>	-	70 160,41	60 258,61	9 901,80
<b>Total</b>	<b>7 059 461,65</b>	<b>12 563 786,00</b>		
<b>Total hors budget aménagement</b>	6 183 500,00	10 434 009,91		

On constate donc, globalement, une bonne exécution budgétaire puisque les résultats de fonctionnement obtenus, de manière consolidée à 10 127,3 K€ (hors budget annexe aménagements), sont supérieurs aux virements prévisionnels de 6 183,5 K€, ce qui a permis de maintenir les grands équilibres de notre collectivité.

En ce qui concerne l'affectation des résultats, il est proposé, pour le budget principal, comme chaque année, que ces derniers soient affectés en section d'investissement, afin de couvrir les besoins de financement de la section d'investissement (solde 2018 cumulé et solde des restes à réaliser).

Pour les budgets annexes tourisme et loisirs, parcs de stationnement souterrain, aménagement et petite enfance l'affectation des résultats se fera à la hauteur du déficit d'investissement. Le solde sera repris en section de fonctionnement.

Pour les budgets annexes activités soumises à TVA, restauration, le résultat est affecté en totalité en fonctionnement puisqu'il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement.

Le résultat du budget annexe archéologie sera transféré au sein du budget principal comme le prévoit la réglementation.

## **CHAPITRE 3**

### **ANALYSE DETAILLEE BUDGETAIRE ET COMPTABLE**

#### **1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL**

Même si les données présentées dans les tableaux ci-dessous et détaillées en annexes doivent être examinées avec prudence (en raison de la nécessité de retraiter certaines informations), il paraît préférable, comme chaque année, de présenter des comparaisons entre les exercices 2017 et 2018.

L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements :

##### **↳ La baisse des dotations**

Le redressement des comptes publics a pris une nouvelle forme à partir de 2018. Après quatre années de diminution de la DGF versée aux collectivités locales, l'Etat a adopté un nouveau paradigme. La diminution des recettes a été remplacée par une contractualisation financière avec les 322 plus grandes collectivités, visant à limiter la progression des dépenses de fonctionnement et le recours à l'emprunt. Il n'y a donc pas eu en 2018 de nouvelle diminution de la DGF dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques. Pour autant, les diminutions réalisées entre 2014 et 2017 s'appliquent toujours. Ainsi, la DGF 2018 reste inférieure de 3,3 M€ au titre de la contribution au redressement des finances publiques par rapport au montant 2013.

##### **↳ Le dégrèvement progressif de la taxe d'habitation et la poursuite de la diminution des taux de fiscalité**

L'exercice 2018 constitue la première année du dégrèvement progressif de la taxe d'habitation. En 2020, 80 % des ménages ne s'acquitteront plus de cet impôt. Ce dispositif est annonciateur d'une réforme de plus grande ampleur de cet impôt et de la fiscalité locale en générale.

Pour autant, la Ville poursuit son engagement en maintenant la baisse de taux des impôts locaux.

##### **↳ Le transfert de la compétence archéologie préventive et fouilles programmées**

La compétence archéologie et fouilles programmées a été transférée à Chartres métropole au 1<sup>er</sup> juillet 2018. Le budget annexe archéologie a donc présenté une exécution sur le 1<sup>er</sup> semestre 2018 uniquement. Les activités de valorisation restent quant à elles de la compétence de la Ville de Chartres et sont imputées sur le budget principal.

##### **↳ L'organisation des groupements de commandes**

Plusieurs groupements de commandes de marchés publics ont été transférés de la Ville de Chartres à Chartres métropole en 2018. Ainsi pour ceux-ci, la Ville ne supporte plus les achats pour Chartres métropole en dépenses, puis en recettes. La Ville ne supporte plus que la part lui incombant.

##### **↳ La mutualisation Ville / Agglomération**

La création de services communs contribue à la rationalisation des organisations, aux économies d'échelles et aux synergies entre collectivités. Sous l'angle des effectifs, la mutualisation a surtout permis d'économiser des postes de direction. Mais l'intérêt de la mutualisation tient avant tout aux économies indirectes (occupation des locaux, déplacements...) et bénéfices immatériels retirés par les deux parties (échange de bonnes pratiques, cohérence des circuits de décision, circulation de l'information, harmonisations techniques...). Ces effets positifs non mesurables contribuent significativement à l'efficacité de l'action publique.

Conformément à la convention de services communs et à ses avenants, un bilan annuel est dressé dans lequel figure les dépenses supportées respectivement par les deux collectivités (masse salariale, chapitre 012 et charges à caractère général, chapitre 011). Après application des clés de répartition retenues par secteurs, un solde en est déduit à la charge de l'une ou l'autre collectivité. Compte tenu des évolutions de mutualisation et notamment des transferts de personnel à l'agglomération (cf. loi MAPTAM), c'est la Ville de Chartres qui est redevable du solde à Chartres métropole.

L'année 2018 a présenté quelques mouvements parmi les services communs. De nouveaux services municipaux ont été intégrés parmi les services communs : il s'agit de 4 agents parmi le service hôtellerie, le service des élus et la direction de l'enseignement. A l'inverse, le service du protocole a quitté les services communs et est revenu parmi les services municipaux. Enfin, les clefs de répartition des services communs ont été ajustées.

Les services mutualisés s'élèvent alors à 507 agents au 31 décembre 2018 contre 467 en 2017. Budgétairement, la totalité de la masse salariale des agents des services communs est supportée par Chartres métropole. Elle fait l'objet d'une refacturation à la Ville de Chartres selon les clés de répartition retenues pour les différents services mutualisés. Le budget principal de la Ville de Chartres est redevable auprès de Chartres métropole de 11,4 M€ en 2018 au titre de la refacturation des services communs.

## 1.1. Les recettes de fonctionnement

Si le détail des réalisations est présenté en annexe, il a cependant paru utile de donner, pour chaque chapitre, les principales explications sur les résultats de l'année 2018 et leur évolution par rapport à l'exercice 2017.

Chap.	Recettes de fonctionnement	CA 2017	BG 2018	CA 2018	Taux de réal. (CA/BG)	Taux d'évol. CA/CA
013	Atténuations de charges	93 837	60 000	39 827	66,4%	- 57,6%
70	Produits des services	3 091 378	3 134 000	2 893 816	92,3%	- 6,4%
73	Impôts et taxes	47 642 823	47 830 000	48 451 731	101,3%	+ 1,7%
74	Dotations et subventions	7 965 643	7 845 000	7 973 190	101,6%	+ 0,1%
75	Autres produits de gestion courante	651 648	560 000	549 487	98,1%	- 15,7%
76	Produits financiers	64 553	69 000	67 517	97,9%	+ 4,6%
77	Produits exceptionnels	786 763	125 000	3 130 456	2504,4%	+ 297,9%
002	Excédent de fonctionnement reporté	213 810	-	-	-	- 100,0%
042	Opérations d'ordre entre sections	1 600 625	1 600 000	1 604 639	100,3%	+ 0,3%
	<b>Total</b>	<b>62 111 079</b>	<b>61 223 000</b>	<b>64 710 662</b>	<b>105,7%</b>	<b>+ 4,2%</b>

BP : budget primitif

BG : budget global (BP + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CA : compte administratif

### 013 : Atténuations de charges

Ce chapitre comprend les remboursements de salaires et les indemnités journalières pour les absences maladie et maternité d'agents relevant du régime général. Ces remboursements s'élèvent à 39,9 K€.

### 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses

Ce chapitre comprend divers produits liés directement aux activités des services. Il enregistre notamment les concessions de cimetières, taxes funéraires, droits d'occupation du sol, droits d'entrées et inscriptions aux activités municipales (musée, maison Picassiette, médiathèque, conservatoire de musique et de danse...) ainsi que les facturations ou remboursements liés aux différentes conventions (comme les refacturations au CCAS).

Ce chapitre s'élève à 2,9 M€, en baisse par rapport à l'exercice 2017 (- 197,6 K€).

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Une diminution des remboursements de frais principalement dans le cadre des groupements de commandes de marchés publics (- 498,3K€) : plusieurs groupements ont été transférés à Chartres métropole. La Ville supporte alors uniquement en dépenses les achats la concernant et n'a plus à supporter en dépenses les achats de Chartres métropole et en recettes le produit de la refacturation.
- Une progression de la prestation de services mutualisés versée par des structures partenaires au titre de la domiciliation au pôle administratif (+ 150 K€),



- La mise en place du forfait post-stationnement (84,7 K€). Ce dernier remplace les amendes de police pour non-respect du stationnement payant qui étaient auparavant imputées en recettes d'investissement<sup>6</sup>.
- Une augmentation sur plusieurs postes (occupation du domaine public, redevances des services publics..., +66 K€).

### **73 : Impôts et taxes**

Ce chapitre comprend les recettes liées aux impositions directes, aux dotations provenant de la communauté d'agglomération ainsi que les recettes de stationnement, les droits de place sur les marchés, la taxe sur la publicité extérieure, la taxe sur l'électricité, la taxe de séjour, les droits de mutation...

Ce chapitre s'élève à 48,5 M€ soit une hausse de 808,9 K€ par rapport à 2018 (+ 1,7 %). Cette évolution provient principalement :

- De l'augmentation de la dotation de solidarité communautaire (DSC) versée par Chartres métropole (+ 234,4 K€, lié à une augmentation de l'enveloppe principalement dans le cadre de l'extension de périmètre de Chartres métropole en 2018).
- De la hausse du produit fiscal des ménages (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, + 355,1 K€, soit + 1,3 %). L'évolution des bases permet de compenser la diminution des taux.
- De la hausse du produit des droits de mutation à titre onéreux (+ 144,6 K€),
- De la hausse du produit des stationnement (+ 83,9 K€).
- De l'augmentation du produit de la taxe locale sur la publicité extérieure (+ 86,7 K€),
- De la baisse de la taxe sur la consommation finale d'électricité (- 102,7 K€),
- De l'attribution du fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC, 5,2 K€).

On relève ensuite de faibles variations concernant les taxes funéraires (+ 6,4 K€), les droits de place (- 2,4 K€), et le produits des jeux (- 2,2 K€).

### **74 : Dotations, subventions et participations**

Ce chapitre comprend de nombreuses dotations : la dotation forfaitaire, les dotations de solidarité urbaine, de décentralisation, les participations de l'Etat pour les emplois aidés, les participations du Conseil départemental pour les collèges au titre de l'utilisation des équipements sportifs communaux, les compensations fiscales, la contribution financière de la CAF au titre du contrat enfance, les partenariats...

Ce chapitre s'élève à presque 8 M€ et est stable par rapport à l'exercice 2017 (+ 0,1 %). On relève les évolutions suivantes :

- Une baisse de la dotation forfaitaire (- 98,9 K€) qui correspond à l'application des dispositions de la loi de finances : la diminution de la dotation forfaitaire au niveau national permet d'augmenter les dotations de péréquation pour les communes concernées.
- Une légère hausse des dotations de péréquation : dotation de solidarité urbaine, + 45,2 K€, et dotation nationale de péréquation, + 0,9 K€,
- Une légère hausse des compensations liées à la fiscalité (allocations compensatrices, + 26 K€).
- Une hausse de la dotation générale de décentralisation (DGD) dans le cadre de l'ouverture de la médiathèque le dimanche (+ 86,4 K€), de la dotation pour les titres sécurisés (notamment pour les passeports biométriques, + 26,3 K€), du FCTVA pour l'entretien des bâtiments publics et de la voirie (+ 8,9 K€), mais une diminution sur d'autres subventions (- 118 K€).
- Une augmentation des subventions du Département (+ 28,8 K€, essentiellement pour l'accueil des courses cyclistes du Tour de France et du Paris-Tours).

### **75 : Autres produits de gestion courante**

Ce chapitre comprend essentiellement les produits de locations de bâtiments et les reversements d'excédents des budgets annexes tourisme et loisirs d'une part et activités soumises à TVA d'autre part.

Ce chapitre est en diminution (- 102,2 K€), principalement liée à une baisse des reversements d'excédents des budgets annexes.

---

<sup>6</sup> Ce changement d'imputation est imposé par la nouvelle nomenclature comptable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'application de la réforme du stationnement payant.

## 76 : Produits financiers

Ce chapitre comprend les produits financiers (67,5 K€), composés des dividendes au sein de la SPL Chartres métropole transports (54,6 K€), des revenus des valeurs mobilières de placement au sein de la Caisse d'Épargne (9,6 K€), et du remboursement par le budget annexe archéologie de Chartres métropole d'une quote-part des charges financières d'un emprunt n'ayant pu être transféré après le transfert de compétence (3,3 K€).

## 77 : Produits exceptionnels

Ce chapitre s'élève à 3 130,5 K€. Il enregistre des produits difficilement comparables d'une année à l'autre, tels que les avoirs sur factures, les remboursements de sinistres et les produits de cession. L'exercice 2018 est marqué par la cession des véhicules des services mutualisés à Chartres métropole.

## 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre enregistre la valorisation des travaux en régie à hauteur de 1 545,2 K€. On relève également certaines écritures relatives aux cessions de bien (moins-values) à hauteur de 59,4 K€. Ces dernières écritures se réalisent sans inscription préalable de crédits budgétaires.

### 1.2. Les dépenses de fonctionnement

On constate une hausse des dépenses de 1 083,5 K€ soit + 2 %.

Par rapport aux prévisions, on relève globalement une baisse de la réalisation des crédits avec un taux de réalisation à hauteur de 94,4 % si on ne tient pas compte des dépenses réelles de fonctionnement<sup>7</sup> (ce taux était de 95,6 % en 2017 et 95,4 % en 2016).

Chap.	Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BG 2018	CA 2018	Taux de réal. (CA/BG)	Taux d'évol. CA/CA
011	Charges à caractère général	11 185 102	11 999 000	10 605 563	88,4%	- 5,2%
012	Charges de personnel	26 427 080	26 610 000	25 576 663	96,1%	- 3,2%
014	Atténuations de produits	324 132	305 000	301 386	98,8%	- 7,0%
65	Autres charges de gestion courante	11 020 259	11 865 000	11 416 470	96,2%	+ 3,6%
66	Charges financières	2 352 785	2 284 000	2 236 101	97,9%	- 5,0%
67	Charges exceptionnelles	109 448	130 000	67 722	52,1%	- 38,1%
022	Dépenses imprévues	-	150 000	-	0,0%	-
042	Opérations d'ordre entre sections	3 057 515	2 390 000	5 355 918	224,1%	+ 75,2%
023	Autofinancement complémentaire	-	5 490 000	-	0,0%	-
<b>Total</b>		<b>54 476 321</b>	<b>61 223 000</b>	<b>55 559 824</b>	<b>90,7%</b>	<b>+ 2,0%</b>

Taux de réalisation des dépenses réelles uniquement	<b>53 193 000</b>	<b>50 203 906</b>	<b>94,4%</b>
---	-------------------	-------------------	--------------

BP : budget primitif

BG : budget global (BP + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CA : compte administratif

De même que pour les recettes de fonctionnement, si le détail des réalisations est présenté en annexe, il a cependant paru utile de donner, pour chaque chapitre, les principales explications sur les résultats de l'année 2018 et leur évolution par rapport à l'exercice 2017.

### 011 : Charges à caractère général

Ce chapitre fait apparaître un montant de 10 605,6 K€, soit une baisse de 579,5 K€ (- 5,2 %) par rapport à 2017.

L'évolution de ce chapitre s'explique globalement par une diminution des dépenses des services support (- 1,3 %), et des dépenses des services intervenant pour le patrimoine et l'espace public (- 22,4 %, mais cette évolution est en partie faussée par le transfert à Chartres métropole de groupements de commandes), et par une augmentation des services à destination de la population (+ 22,5%).

<sup>7</sup> Plusieurs chapitres d'ordre comportent des prévisions budgétaires sans exécution (chapitre 022 des dépenses imprévues et chapitre 023 du virement volontaire à la section d'investissement) ou des ouvertures automatiques de crédits (opérations de cession, natures 675 au sein du chapitre 042, opérations d'ordre entre section), ce qui fausse la lecture du taux de réalisation des dépenses de fonctionnement.

Le taux de réalisation est plus faible que les années précédentes (88,4 %, contre 93,9 % en 2017 et 90,8 % en 2016).

### 012 : Frais de personnel

Ce chapitre fait apparaître un montant de 25,6 M€, en baisse de 850,4 K€ (- 3,2 %) par rapport à 2017.

Les effectifs des agents municipaux ont diminué entre 2017 et 2018 (- 37 agents), mais cette baisse est atténuée par une progression des agents mutualisés (+ 17 agents équivalent temps plein). Par ailleurs, les clefs de répartition des services communs ont été ajustées. Enfin, de nouveaux services municipaux ont été intégrés parmi les services communs (il s'agit de 4 agents parmi le service hôtellerie, le service des élus et la direction de l'enseignement). A l'inverse, le service du protocole est revenu parmi les services municipaux.

<i>Masse salariale - budget principal</i>	CA 2017	CA 2018	Evolution CA/CA
Services non mutualisés	14 494 258	14 059 083	- 3,0%
Services mutualisés refacturés par Chartres métropole	11 811 035	11 414 704	- 3,4%
Agents mis à la disposition d'autres organismes	121 786	102 877	- 15,5%
<b>TOTAL MASSE SALARIALE</b>	<b>26 427 080</b>	<b>25 576 663</b>	<b>- 3,2%</b>

### 014 : Atténuations de produits

Ce chapitre présente les reversements de fiscalité. On relève un reversement à Chartres métropole dans le cadre du transfert de la compétence archéologie dans l'attente du calcul définitif du coût de cette compétence transférée (250 K€) et un dégrèvement relatif à la taxe d'habitation sur les logements vacants (51,4 K€).

### 65 : Autres charges de gestion courante

Ce chapitre s'élève à 11,4 M€ et présente une augmentation de 396,2 K€.

Les principales explications relatives à cette évolution sont les suivantes :

- Un soutien accru en faveur des associations (+ 217,6 K€), en partie tourné vers le sport de haut niveau (C'Chartres basket) ainsi que l'action culturelle (association pour la promotion et la formation à l'histoire vivante),
- Une diminution de la subvention au budget annexe archéologie suite au transfert de la compétence archéologie préventive et fouilles programmées à Chartres métropole au 1<sup>er</sup> juillet 2018 (- 350 K€),
- Une augmentation de la participation au budget annexe petite enfance (+ 414 K€),
- Une augmentation de la subvention à l'EPA Chartres international (+ 32 K€), puisqu'en 2017, aucune subvention n'avait été nécessaire.
- Une augmentation de la subvention au CCAS (+ 42 K€). A noter en fait que la subvention 2018 au CCAS est identique à 2017 mais qu'une partie de la subvention 2017 avait été versée en investissement.

### 66 : Charges financières

Ce chapitre fait apparaître un montant de 2 236,1 K€, en diminution de 116,7 K€ par rapport à 2017.

Les intérêts de la dette se sont élevés à 2 203,1 K€ (- 123,6 K€ par rapport à 2017) et les lignes de trésorerie 33 K€ (+ 6,9 K€).

### 67 : Charges exceptionnelles

Ce chapitre s'élève à 67,7 K€. Il enregistre notamment les régularisations comptables sur exercices antérieurs (6,5 K€), le reversement au CCAS d'un tiers des produits des concessions cimetièrre (30,3 K€), et diverses dépenses exceptionnelles (30,9 K€).

### 022 : Dépenses imprévues

Ce chapitre qui ne contient qu'une provision utilisable en cas de nécessité, n'a pas été consommé au cours de l'exercice 2018.

### 023 : Virement à la section d'investissement

Ce chapitre n'a qu'un caractère prévisionnel et le niveau réel du virement n'est arrêté qu'au vu des résultats effectifs de l'exercice.

### 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section

Ce chapitre contient :

- En prévision : les dotations aux amortissements
- En exécution : les dotations aux amortissements, les écritures nécessaires aux opérations de cessions immobilières (valeur nette comptable et plus-value).

En réalisation, ce chapitre s'élève à 5 355,9 K€ comprenant 2 325,3 K€ au titre des amortissements et 3 030,6 K€ pour les opérations de cessions.

## 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Dans ce secteur, bien qu'une comparaison d'une année sur l'autre puisse être intéressante (car elle permet d'apprécier l'évolution des volumes engagés pour l'investissement), il est préférable d'examiner principalement les taux de réalisation permettant de mesurer la progression et la planification des objectifs.

### 2.1. Les dépenses d'investissement

Chap.	Dépenses d'investissement	BG 2018	CA 2018	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2019
20	Immobilisations incorporelles	2 223 104	1 049 930	47,2%	709 033
204	Subventions d'équipement	407 000	266 528	65,5%	4 175
21	Immobilisations corporelles	12 424 436	7 648 816	61,6%	2 832 210
23	Immobilisations en cours	31 058 161	12 186 055	39,2%	10 435 092
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000	-	0,0%	-
45	Opérations pour compte de tiers	266 528	207 093	77,7%	59 256
26	Immobilisations financières	1 926 000	-	0,0%	-
27	Autres immobilisations financières	680 000	674 148,48	99,1%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	6 192 000	6 176 975	99,8%	-
040	Opérations d'ordre entre section	1 600 000	1 604 639	100,3%	-
001	Déficit d'investissement reporté	8 615 335	8 615 335	100,0%	-
<b>Total</b>		<b>65 412 564</b>	<b>38 429 519</b>	<b>58,7%</b>	<b>14 039 765</b>

BP : budget primitif

BG : budget global (BP + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CA : compte administratif

Le compte administratif 2018 fait apparaître des réalisations à hauteur de 38,4 M€ pour des prévisions budgétaires à hauteur de 65,4 M€ soit un taux de réalisation de 58,7 %.

Si on ne tient compte que des dépenses d'équipement de l'ensemble des services (chapitre 20, 204, 21 et 23), la réalisation s'élève à 21,2 M€ (21,3 M€ en 2017, 36,2 M€ en 2016, et 20,9 M€ en 2015) pour une prévision budgétaire de 46,1 M€ (50,6 M€, 60,6 M€ en 2016, et 34,5 M€ en 2015). Les crédits non mandatés sur l'exercice 2018 sont pour l'essentiel reportés sur l'exercice 2019.

En intégrant les travaux en régie d'un montant supérieur à 1,5 M€, le volume d'investissement est porté à 22,7 M€.

Parmi les principales opérations d'investissement figurent les dépenses liées au pôle administratif (5,8 M€ dont 3,8 M€ de travaux de construction du nouveau bâtiment, 940,2 K€ de travaux d'infrastructure, 549,4 K€ de maîtrise d'œuvre, et 1,5 M€ de travaux d'infrastructure, 279,9 K€ d'acquisition de matériel informatique, et 129,2 K€ de mobilier), les réfections et aménagement de voirie (3,1 M€), les travaux dans les écoles (2,5 M€), les travaux sur les sites culturels 1,6 M€ (dont les travaux sur le futur site du Off pour 276,8 K€), les travaux sur les bâtiments et équipements sportifs (2,1 M€), les acquisitions pour Chartres en lumières (722,6 K€), les études et travaux pour le projet d'aménagement des abords de la cathédrale (678,8 K€), l'acquisition de matériel informatique et logiciel (668,4 K€), les équipements urbains (455,8 K€,

tels que le renouvellement des horodateurs, le mobilier urbain), les équipements pour la sécurité (365 K€, pour le futur centre de supervision urbain, le déploiement de la vidéo-protection et l'acquisition de barrières de sécurité amovibles), les aménagements pour les aires de jeux (373,9 K€).

Des subventions d'équipement ont été versées à hauteur de 266,5 K€. On relève notamment une participation à l'association pour la promotion et la formation à l'histoire vivante (145 K€), à des associations sportives (70,5 K€), ou à des particuliers dans le cadre du soutien à la rénovation des façades du centre-ville (36,5 K€).

Les avances sur concession à la SPL sont comptabilisées au chapitre 27. Ces avances concernent les opérations du pôle gare (310 K€), de la Roseaie (265 K€) et de la Courtille (96 K€).

On relève également des dépenses valorisées en investissement via le mécanisme des travaux en régie à hauteur de 1,5 M€ ainsi que des opérations en co-maîtrise d'ouvrage pour 207,1 K€.

Enfin, le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 6,2 M€.

Les reports de crédit sur 2019 s'élèvent à 14 M€. Il s'agit d'opérations pour lesquelles un engagement juridique et comptable a existé en 2018 et dont les crédits sont reportés sur l'exercice 2019. Quatre opérations sont significatives et représentent à elles-seules plus de 70 % des reports :

- Le pôle administratif : 8,5 M€,
- Les travaux de réfection de voirie (579,3 K€),
- La requalification des rues des vieux rapporteurs, de l'épervier, et des Grenets en centre-ville (494,2 K€),
- Les travaux de réaménagement des abords de la cathédrale (510,8 K€).

L'annexe 6 présente de manière synthétique les résultats des principaux chapitres de dépenses d'investissement.

## 2.2. Les recettes d'investissement

Chap.	Recettes d'investissement	BG 2018	CA 2018	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2019
10	Dot., fonds div. hors 1068	3 253 000	1 224 430	37,6%	3 275 817
1068	Excédent affecté à l'investissement	7 634 758	7 634 758	100,0%	-
024	Produits des cessions	6 130 000	-	0,0%	-
13	Subventions d'investissement	4 677 173	3 638 053	77,8%	1 107 737
23	Immobilisations en cours	-	2 919	-	-
45	Opérations pour compte de tiers	430 000	171 192	39,8%	-
27	Autres immobilisations financières	10 000	8 561	85,6%	-
16	Emprunts	35 397 633	15 432 438	43,6%	11 290 000
040	Opérations d'ordre entre sections	2 390 000	5 355 918	224,1%	-
021	Autofinancement complémentaire	5 490 000	-	0,0%	-
<b>Total</b>		<b>65 412 564</b>	<b>33 468 269</b>	<b>51,2%</b>	<b>15 673 555</b>

BP : budget primitif

BG : budet global (BP + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CA : compte administratif

L'exercice 2018 présente un taux de réalisation de 51,2 %, avec une réalisation de 33,5 M€ pour un budget prévisionnel de 65,4 M€.

Après retraitement des chapitres présentant des prévisions budgétaires sans exécution (virement volontaire de la section de fonctionnement, chapitre 021) ou des chapitres présentant une ouverture automatique de crédits (opérations de cession, au sein du chapitre 042, opérations d'ordre entre section), le taux de réalisation s'élève à 56,6 %.

Les principales recettes d'investissement comprennent l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 affecté en 2018 au financement de la section d'investissement (7,6 M€), les subventions reçues (3,6 M€) et le recours à l'emprunt (15,4 M€).

Les subventions reçues proviennent du Département (2,4 M€ pour le solde de la participation au pôle administratif et la maison des syndicats), de l'Etat (477,8 K€ pour le pôle administratif, la maison des

syndicats, des bâtiments scolaires, ou des bâtiments culturels. A noter que plusieurs subventions de l'Etat sont versées dans le cadre du FSIL, fonds de soutien à l'investissement local.), de la Région (145,9 K€ pour la maison des syndicats et le chantier des collections du musée des Beaux-arts). Le reversement des amendes de police est également inscrit au sein du chapitre des subventions d'investissement reçues (609,3 K€).

Les autres recettes proviennent des dotations aux amortissements (2 325,3 K€), des opérations d'ordre de virement en section d'investissement des recettes de cessions (3 030,7 K€), de la taxe d'aménagement (1 221,7 K€), des reversements des opérations pour compte de tiers (171,2 K€), du remboursement des cautions (12 K€) et du remboursement d'une quote-part d'un emprunt par le budget annexe archéologie de Chartres métropole et n'ayant pu être transféré (8,5 K€).

### **3. LES BUDGETS ANNEXES**

Les résultats globaux et détaillés des 7 budgets annexes sont présentés en annexe. Bien que présentant, dans certains cas, des volumes limités, ces budgets méritent toutefois quelques commentaires.

#### **3.1. Le budget annexe tourisme et loisirs**

L'exercice 2018 présente un résultat d'exploitation positif (26,9 K€) et un résultat de la section d'investissement négatif (- 5,7 K€). Il est à noter que ce budget a reversé une participation de 45 K€ au budget principal.

La gestion du camping et de l'auberge de jeunesse, assurée en délégation de service public permet de dégager des recettes satisfaisantes et stables grâce aux redevances versées par l'exploitant et de limiter les dépenses à la charge de la Ville.

#### **3.2. Le budget annexe parkings souterrains**

Pour 2018, ce budget se caractérise par le financement de quelques dépenses restant à la charge de la Ville dont les taxes foncières (157,6 K€) et des charges de copropriété (48,2 K€).

Compte tenu des résultats d'exploitation du délégataire, ce dernier a versé, en 2017, à la ville de Chartres une redevance de 281,8 K€ (contre 333,1 K€ l'année dernière). La fermeture du parking hôtel de Ville pour travaux pendant plusieurs semaines durant l'été 2018 a eu un impact sur ce résultat.

Compte tenu du montant important de la redevance du délégataire, le budget principal n'a pas eu à verser de contribution au budget annexe.

Ainsi, pour 2018, un résultat de fonctionnement de 206,9 K€ est constaté au compte administratif. En investissement, la section dégage un résultat négatif à hauteur de - 33,4 K€.

Le reste de l'activité est assuré par le délégataire.

#### **3.3. Le budget annexe activités soumises à TVA**

Ce budget intègre l'ensemble des activités soumises à la TVA (locations essentiellement et sous-amodiations de places de stationnement en parking souterrain). Le budget annexe activités soumises à TVA a réalisé un reversement d'excédent au budget principal à hauteur de 80 K€. L'excédent d'exploitation s'élève en 2018 à 107,3 K€ et l'excédent d'investissement, après prise en compte des restes à réaliser, à 322,5 K€. Une délibération est proposée afin de reprendre exceptionnellement ce résultat de fonctionnement en section d'investissement.

#### **3.4. Le budget annexe restauration**

Ce budget intègre l'ensemble des activités de restauration soumises à TVA. Le compte d'exploitation dégage, au titre de l'exercice 2018, un excédent cumulé de 258,6 K€. Cet excédent s'explique principalement par des réalisations de dépenses inférieures à la prévision.

Aucune participation du budget principal n'était prévue pour 2018.

#### **3.5. Le budget annexe aménagements**

Ce budget annexe enregistre, depuis sa création en 2006, les opérations d'aménagement programmées par la collectivité.

Ce budget a la spécificité de comptabiliser les travaux en section de fonctionnement qui, par le biais d'écritures de fin d'exercice, sont basculés en compte de stocks et financés provisoirement par un emprunt.

Quant aux opérations d'aménagement, elles présentent une dépense totale sur l'exercice 2018 de 3 173,7 K€, répartie sur les deux opérations toujours ouvertes au budget annexe aménagements, de la manière suivante :

- ZAC des Pastières : 1,1 K€
- Quartier des Clos : 3 172,6 K€

L'aménagement du quartier des Clos, qui avait été confié à Chartres aménagement via une concession publique d'aménagement, est repris en régie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013.

Les dépenses 2018 concernent principalement des acquisitions foncières (760,8 K€), des travaux (1 324,4 M€), des frais accessoires (85,2 K€) et des intérêts d'emprunts (1 002,3 K€).

### **3.6. Le budget annexe archéologie**

Ce budget, créé en 2012, a permis d'individualiser l'activité du service archéologie.

Le budget a présenté des dépenses et des recettes pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018. En effet, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, la compétence des fouilles archéologiques préventives et des fouilles programmées a été transférée à Chartres métropole. A noter que la compétence valorisation de l'archéologie a été reprise au sein du budget principal de la Ville.

La section de fonctionnement enregistre la masse salariale d'un montant de 778,6 K€ et les dépenses pour les chantiers (fouilles et diagnostics) et autres activités du service (journée du patrimoine, valorisation du patrimoine) pour 102,4 K€.

En recettes, les facturations des chantiers représentent 437,4 K€ et les participations versées par la DRAC 173,4 K€. Le budget principal a également versé une participation à hauteur de 300 K€.

En investissement, les travaux en régie ont été comptabilisés pour 210,7 K€. En recette, il n'y a pas eu de recours à l'emprunt en 2018.

Le résultat de clôture du budget est excédentaire (39,6 K€). Celui-ci sera transféré au budget principal comme le prévoit la réglementation, une délibération est prévue en ce sens. Le budget annexe est clôturé au 31 décembre 2018.

### **3.7. Le budget annexe petite enfance**

Ouvert en 2015, ce budget annexe retrace l'activité petite enfance qui était préalablement assurée par le CCAS.

La section de fonctionnement est principalement composée de la masse salariale (4 734 K€) et des dépenses relevant de l'activité du service (661,8 K€), dont 220 K€ pour la participation à la crèche de l'hôpital.

En recettes, les facturations auprès des familles constituent la première ressource de ce budget avec 2 902 K€ puis suit la participation versée par le budget principal avec 2 520 K€. Les recettes issues de la CAF s'élèvent à 198,2 K€.

La section de fonctionnement présente en 2018 un excédent de 70,2 K€.

En investissement, l'autofinancement provenant des dotations aux amortissements (28,6 K€) et l'excédent d'investissement reporté (80,7 K€) et le recours à l'emprunt (50 K€) ont permis de couvrir les dépenses d'équipement (156,8 K€). La section d'investissement génère un excédent de 2,4 K€.



**ANNEXES**

## ANNEXE 1 : LES GRANDS EQUILIBRES ET LA RETROSPECTIVE FINANCIERE

### CHAINE DU FINANCEMENT

Montant (€)	2016	2017	2018
Produits fonctionnement courants (A)	69 676 514	68 012 465	68 192 454
Produits des services et domaine (70)	7 672 644	7 740 182	7 459 903
Impôts et taxes (73)	47 863 689	47 642 823	48 451 731
Dotations et participations (74)	8 960 176	8 423 720	8 264 351
Autres produit de gestion courante (75)	5 089 859	4 056 548	3 946 499
Produits courants divers	0	0	0
Atténuation de charges (013)	90 146	149 191	69 971
Produits exceptionnels larges (B)	689 833	159 049	240 301
<b>Produits fonctionnement (C = A+B)</b>	<b>70 366 347</b>	<b>68 171 514</b>	<b>68 432 755</b>
Charges fonctionnement courantes (D)	56 745 122	55 507 649	53 887 183
Charges à caractère général (011)	12 279 118	12 843 730	11 547 466
Charges de personnel (012)	31 159 644	31 071 541	30 488 058
Charges de gestion courante (65)	11 559 354	11 268 246	11 550 273
Ch. d'atténuation (014)	1 747 006	324 132	301 386
Charges courantes diverses	0	0	0
<b>EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)</b>	<b>12 931 392</b>	<b>12 504 816</b>	<b>14 305 271</b>
Charges exceptionnelles larges (E)	213 985	154 320	146 372
Charges fonctionnement hs int. (F = D+E)	56 959 107	55 661 969	54 033 555
<b>EPARGNE DE GESTION (C-F)</b>	<b>13 407 241</b>	<b>12 509 544</b>	<b>14 399 201</b>
Intérêts	2 341 988	2 408 193	2 235 093
<b>Charges de fonctionnement (G)</b>	<b>59 301 095</b>	<b>58 070 163</b>	<b>56 268 648</b>
<b>EPARGNE BRUTE (C-G)</b>	<b>11 065 253</b>	<b>10 101 351</b>	<b>12 164 107</b>
Capital	5 262 692	5 728 639	6 270 980
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>5 802 560</b>	<b>4 372 712</b>	<b>5 893 127</b>
<b>Dép d'inv hors annuité en capital</b>	<b>40 272 069</b>	<b>24 756 863</b>	<b>24 238 663</b>
Ressources propres d'inv. (RPI)	5 362 990	6 818 524	4 223 104
Opérations pour compte de tiers (Rec)	874 766	884 574	171 192
Fonds affectés	578 643	706 314	609 283
Subventions	10 945 325	5 360 762	3 028 770
<b>EMPRUNT</b>	<b>17 310 000</b>	<b>5 150 000</b>	<b>15 680 430</b>
Variation de l'excédent	602 215	-1 463 976	5 367 244
Excédent Global de Clôture	1 325 744	-138 233	5 228 966
Dépenses d'équipement ***	38 297 246	23 606 948	23 376 470
Encours au 31/12	87 094 326	86 478 187	93 884 126
<b>Encours / Epargne brute (en années)</b>	<b>7,87</b>	<b>8,56</b>	<b>7,72</b>

\* Les produits de cessions sont déduits des recettes de fonctionnement.

\*\* Les travaux en régie sont déduits des chapitres 011 et 012.

\*\*\* Les dépenses d'équipement présentées ici correspondent aux chapitres 20, 204, 21, 23 et travaux en régie.

## ANNEXE 2 : LES RESULTATS

<b>Budget principal</b>			<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total cumulé</b>
<b>RECETTES</b>	<b>Prévision budgétaire</b>	A	65 412 564,37	61 223 000,00	126 635 564,37
	Titres émis	B	33 468 269,34	64 710 662,49	98 178 931,83
	Résultat reporté N-1	C	0,00	0,00	0,00
	<b>Solde de l'exercice</b>	D=B+C	33 468 269,34	64 710 662,49	98 178 931,83
	Restes à réaliser	E	15 673 554,67		15 673 554,67
	<b>Résultat cumulé</b>	F=D+E	49 141 824,01	64 710 662,49	113 852 486,50
<b>DEPENSES</b>	<b>Prévision budgétaire</b>	G	65 412 564,37	61 223 000,00	126 635 564,37
	Mandats émis	H	29 814 183,50	55 559 823,76	85 374 007,26
	Résultat reporté N-1	I	8 615 335,23	0,00	8 615 335,23
	<b>Solde de l'exercice</b>	J=H+I	38 429 518,73	55 559 823,76	93 989 342,49
	Reports	K	14 039 764,89		14 039 764,89
	<b>Résultat cumulé</b>	L=J+K	52 469 283,62	55 559 823,76	108 029 107,38
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		M=D-J	<b>-4 961 249,39</b>	<b>9 150 838,73</b>	<b>4 189 589,34</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		N=F-L	<b>-3 327 459,61</b>	<b>9 150 838,73</b>	<b>5 823 379,12</b>

<b>Tourisme et loisirs</b>			<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total cumulé</b>
<b>RECETTES</b>	<b>Prévision budgétaire</b>	A	251 977,35	116 673,29	368 650,64
	Titres émis	B	212 977,35	122 772,10	335 749,45
	Résultat reporté N-1	C	0,00	4 673,29	4 673,29
	<b>Solde de l'exercice</b>	D=B+C	212 977,35	127 445,39	340 422,74
	Restes à réaliser	E	10 000,00		10 000,00
	<b>Résultat cumulé</b>	F=D+E	222 977,35	127 445,39	350 422,74
<b>DEPENSES</b>	<b>Prévision budgétaire</b>	G	251 977,35	116 673,29	368 650,64
	Mandats émis	H	216 941,72	100 573,51	317 515,23
	Résultat reporté N-1	I	1 781,97	0,00	1 781,97
	<b>Solde de l'exercice</b>	J=H+I	218 723,69	100 573,51	319 297,20
	Reports	K	9 587,81		9 587,81
	<b>Résultat cumulé</b>	L=J+K	228 311,50	100 573,51	328 885,01
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		M=D-J	<b>-5 746,34</b>	<b>26 871,88</b>	<b>21 125,54</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		N=F-L	<b>-5 334,15</b>	<b>26 871,88</b>	<b>21 537,73</b>

<b>Parkings souterrains</b>			<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total cumulé</b>
<b>RECETTES</b>	<b>Prévision budgétaire</b>	A	216 304,54	592 755,89	809 060,43
	Titres émis	B	32 304,55	281 809,00	314 113,55
	Résultat reporté N-1	C	0,00	137 255,89	137 255,89
	<b>Solde de l'exercice</b>	D=B+C	32 304,55	419 064,89	451 369,44
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	<b>Résultat cumulé</b>	F=D+E	32 304,55	419 064,89	451 369,44
<b>DEPENSES</b>	<b>Prévision budgétaire</b>	G	216 304,54	592 755,89	809 060,43
	Mandats émis	H	33 404,00	212 212,22	245 616,22
	Résultat reporté N-1	I	32 304,54	0,00	32 304,54
	<b>Solde de l'exercice</b>	J=H+I	65 708,54	212 212,22	277 920,76
	Reports	K	150 000,00		150 000,00
	<b>Résultat cumulé</b>	L=J+K	215 708,54	212 212,22	427 920,76
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		M=D-J	<b>-33 403,99</b>	<b>206 852,67</b>	<b>173 448,68</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		N=F-L	<b>-183 403,99</b>	<b>206 852,67</b>	<b>23 448,68</b>

<b>Activités soumises à TVA</b>			<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Total cumulé</b>
<b>RECETTES</b>	<b>Prévision budgétaire</b>	A	468 008,84	244 085,46	712 094,30
	Titres émis	B	12 495,32	228 139,07	240 634,39
	Résultat reporté N-1	C	405 508,84	37 085,46	442 594,30
	<b>Solde de l'exercice</b>	D=B+C	418 004,16	265 224,53	683 228,69
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	<b>Résultat cumulé</b>	F=D+E	418 004,16	265 224,53	683 228,69
<b>DEPENSES</b>	<b>Prévision budgétaire</b>	G	106 400,34	244 085,46	350 485,80
	Mandats émis	H	87 678,06	157 881,92	245 559,98
	Résultat reporté N-1	I	0,00	0,00	0,00
	<b>Solde de l'exercice</b>	J=H+I	87 678,06	157 881,92	245 559,98
	Reports	K	7 826,19		7 826,19
	<b>Résultat cumulé</b>	L=J+K	95 504,25	157 881,92	253 386,17
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		M=D-J	<b>330 326,10</b>	<b>107 342,61</b>	<b>437 668,71</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		N=F-L	<b>322 499,91</b>	<b>107 342,61</b>	<b>429 842,52</b>

<u>Restauration</u>			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	37 871,33	1 317 339,20	1 355 210,53
	Titres émis	B	2 392,00	1 087 038,29	1 089 430,29
	Résultat reporté N-1	C	16 871,33	212 339,20	229 210,53
	<b>Solde de l'exercice</b>	D=B+C	19 263,33	1 299 377,49	1 318 640,82
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	<b>Résultat cumulé</b>	F=D+E	19 263,33	1 299 377,49	1 318 640,82
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	37 871,33	1 317 339,20	1 355 210,53
	Mandats émis	H	12 436,48	1 040 754,86	1 053 191,34
	Résultat reporté N-1	I	0,00	0,00	0,00
	<b>Solde de l'exercice</b>	J=H+I	12 436,48	1 040 754,86	1 053 191,34
	Reports	K	0,00		0,00
	<b>Résultat cumulé</b>	L=J+K	12 436,48	1 040 754,86	1 053 191,34
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		M=D-J	<b>6 826,85</b>	<b>258 622,63</b>	<b>265 449,48</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		N=F-L	<b>6 826,85</b>	<b>258 622,63</b>	<b>265 449,48</b>

<u>Aménagements</u>			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	54 451 230,05	55 703 938,73	110 155 168,78
	Titres émis	B	52 129 005,61	54 025 255,68	106 154 261,29
	Résultat reporté N-1	C	521 297,54	789,94	522 087,48
	<b>Solde de l'exercice</b>	D=B+C	52 650 303,15	54 026 045,62	106 676 348,77
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	<b>Résultat cumulé</b>	F=D+E	52 650 303,15	54 026 045,62	106 676 348,77
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	54 451 230,05	55 703 938,73	110 155 168,78
	Mandats émis	H	54 412 270,43	51 896 269,53	106 308 539,96
	Résultat reporté N-1	I	0,00	0,00	0,00
	<b>Solde de l'exercice</b>	J=H+I	54 412 270,43	51 896 269,53	106 308 539,96
	Reports	K	0,00		0,00
	<b>Résultat cumulé</b>	L=J+K	54 412 270,43	51 896 269,53	106 308 539,96
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		M=D-J	<b>-1 761 967,28</b>	<b>2 129 776,09</b>	<b>367 808,81</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		N=F-L	<b>-1 761 967,28</b>	<b>2 129 776,09</b>	<b>367 808,81</b>

<u>Archéologie</u>			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	648 260,88	1 755 163,29	2 403 424,17
	Titres émis	B	191 828,12	1 129 391,63	1 321 219,75
	Résultat reporté N-1	C	0,00	109 967,29	109 967,29
	<b>Solde de l'exercice</b>	D=B+C	191 828,12	1 239 358,92	1 431 187,04
	Restes à réaliser	E	0,00		0,00
	<b>Résultat cumulé</b>	F=D+E	191 828,12	1 239 358,92	1 431 187,04
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	648 260,88	1 650 296,00	2 298 556,88
	Mandats émis	H	285 598,89	932 698,43	1 218 297,32
	Résultat reporté N-1	I	173 260,88	0,00	173 260,88
	<b>Solde de l'exercice</b>	J=H+I	458 859,77	932 698,43	1 391 558,20
	Reports	K	0,00		0,00
	<b>Résultat cumulé</b>	L=J+K	458 859,77	932 698,43	1 391 558,20
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		M=D-J	<b>-267 031,65</b>	<b>306 660,49</b>	<b>39 628,84</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		N=F-L	<b>-267 031,65</b>	<b>306 660,49</b>	<b>39 628,84</b>

<u>Petite enfance</u>			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire	A	458 970,00	5 775 000,00	6 233 970,00
	Titres émis	B	78 572,93	5 659 513,86	5 738 086,79
	Résultat reporté N-1	C	80 679,00	0,00	80 679,00
	<b>Solde de l'exercice</b>	D=B+C	159 251,93	5 659 513,86	5 818 765,79
	Restes à réaliser	E	201 220,00		201 220,00
	<b>Résultat cumulé</b>	F=D+E	360 471,93	5 659 513,86	6 019 985,79
DEPENSES	Prévision budgétaire	G	458 970,00	5 775 000,00	6 233 970,00
	Mandats émis	H	156 826,42	5 426 076,98	5 582 903,40
	Résultat reporté N-1	I	0,00	163 276,47	163 276,47
	<b>Solde de l'exercice</b>	J=H+I	156 826,42	5 589 353,45	5 746 179,87
	Reports	K	213 547,31		213 547,31
	<b>Résultat cumulé</b>	L=J+K	370 373,73	5 589 353,45	5 959 727,18
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		M=D-J	<b>2 425,51</b>	<b>70 160,41</b>	<b>72 585,92</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		N=F-L	<b>-9 901,80</b>	<b>70 160,41</b>	<b>60 258,61</b>

## ANNEXE 3 : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – DETAIL PAR ARTICLES

### CHAPITRE 013 : Atténuations de charges

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
6419	74 276	40 000	40 000	27 475	Indemnités journalières, remboursement de salaires par les employés
6459	19 561	20 000	20 000	12 351	Recouvrement cotisations sociales du personnel détaché, mis à disposition,...
	<b>93 837</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>	<b>39 827</b>	

### CHAPITRE 70 : Produits des services, du domaine...

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
70311	81 915	85 000	85 000	90 811	Concessions de cimetières
70312	11 570	5 000	5 000	5 064	Redevances funéraires
70321	1 365	1 300	1 300	3 304	Droits de stationnement pour les taxis
70323	261 809	284 000	267 000	295 746	Droits d'occupation du sol
70328	31 420	30 000	30 000	10 824	Droits d'occupation du domaine privé (redevance due pour antennes téléphoniques sur la chaufferie)
70384	-	130 000	130 000	84 720	Forfait post-stationnement
7062	85 547	91 600	91 600	94 300	Droits d'entrée au Musée, à la maison Picassiette, Doussineau, spectacles du Conservatoire
70631	12 496	10 100	10 100	12 460	Spectacle de Noël, école du sport et ateliers gymn
70632	25 765	50 000	50 000	37 105	Droits d'entrée de la patinoire de Noël
7067	183 355	202 000	202 000	177 499	Droits d'inscription au conservatoire de musique et de danse
70688	1 060 660	1 202 500	1 202 500	1 202 500	Redevance occupation pôle administratif, banquet du 11 novembre
7083	9 028	12 000	12 000	47 970	Locations diverses (jardins familiaux, instruments de musique,...)
70841	62 543	103 000	103 000	88 761	Remboursement de frais de personnel par le CCAS
70846	8 735	-	-	-	Remboursement de frais de personnel par Chartres métropole
70872	87 556	75 000	75 000	11 994	Remboursement de frais par les budgets annexes
70873	106 867	162 500	162 500	64 996	Remboursement de frais par le CCAS
70876	426 139	83 000	94 000	200 000	Remboursement de frais par Chartres métropole
70878	551 943	524 000	524 000	379 730	Remboursement de frais par d'autres redevables (Chartres métropole habitat, TPM...)
7088	82 665	89 000	89 000	86 034	Abonnements à la médiathèque et la bibliothèque, ventes d'ouvrages, inscriptions au salon des associations
	<b>3 091 378</b>	<b>3 140 000</b>	<b>3 134 000</b>	<b>2 893 816</b>	

### CHAPITRE 73 : Impôts et taxes

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
73111	26 574 856	26 630 000	26 630 000	26 929 983	Impositions directes
73211	11 999 167	11 749 000	11 999 000	11 999 167	Attribution de compensation de la communauté d'agglomération
73212	5 855 574	6 088 000	6 088 000	6 089 925	Dotation de solidarité de la communauté d'agglomération
73221	1 190	1 000	1 000	1 189	FNGIR
73223	-	-	5 000	5 201	FPIC
7333	19 786	20 000	20 000	26 202	Taxes funéraires
7336	138 621	140 000	140 000	136 200	Droits de place sur les marchés, fête foraine...
7337	330 032	330 000	330 000	413 971	Droits de stationnement de surface
7351	892 393	892 000	892 000	789 724	Taxe sur l'électricité
7362	123	-	-	-	Taxe de séjour dont part additionnelle du CD 28 depuis 2012
7364	58 379	55 000	55 000	56 169	Prélèvement sur paris hippiques
7368	224 852	220 000	220 000	311 518	Taxe locale sur la publicité extérieure
7381	1 547 851	1 450 000	1 450 000	1 692 483	Droits de mutations
	<b>47 642 823</b>	<b>47 575 000</b>	<b>47 830 000</b>	<b>48 451 731</b>	

### CHAPITRE 74 : Dotations, subventions, participations

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
7411	5 401 641	5 240 000	5 300 000	5 302 694	Dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire)
74123	836 793	885 000	880 000	881 956	Dotation de solidarité urbaine
74127	176 539	185 000	175 000	177 425	Dotation nationale de péréquation
744	16 980	20 000	20 000	25 913	Attribution de FCTVA en section de fonctionnement
746	90 474	90 000	90 000	176 869	Dotations globales de décentralisation (urbanisme et bibliothèque)
74712	9 587	-	-	-	Participation de l'Etat pour les emplois d'avenir
74718	311 409	175 100	175 100	203 166	Participations de l'Etat (Emplois aidés, conservatoire de musique et de danse, rythme scolaire, frais d'assemblées électorales, action "orchestre à l'école"...)
7472	-	-	-	7 500	Subventions du Conseil Régional (Musée des Beaux Arts)
7473	91 069	74 500	99 500	119 917	Participations du Conseil départemental (utilisation des équipements sportifs par les collèges)
74751	7 485	-	-	666	Remboursement de prestations réalisées par la ville de Chartres pour le compte de Chartres métropole (éclairage des abris bus)
7478	75 221	102 500	102 500	76 479	Participation des lycées et autres établissements pour l'utilisation des équipements sportifs, partenariats...
7482	2 629	-	-	-	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation
748314	38 230	-	-	-	Compensation dotation unique spécifique TP
74834	91 613	95 000	95 000	93 431	Allocation compensatrice de taxe foncière
74835	793 002	855 000	855 000	858 055	Allocation compensatrice de taxe d'habitation
7484	7 881	7 900	7 900	7 699	Dotation recensement
7485	15 090	45 000	45 000	41 420	Dotation pour les titres sécurisés
	<b>7 965 643</b>	<b>7 775 000</b>	<b>7 845 000</b>	<b>7 973 190</b>	

### CHAPITRE 75 : Autres produits de gestion courante

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
752	288 978	342 000	342 000	346 199	Locations de bâtiments (personnel, associations, enseignants, collectivités...)
7551	239 600	85 000	125 000	124 999	Excédents des budgets annexes (budgets 02 et 04)
757	17 546	17 000	17 000	-	Produit de la concession de chauffage et de gaz
758	105 524	76 000	76 000	78 289	Récupération de charges locatives
	<b>651 648</b>	<b>520 000</b>	<b>560 000</b>	<b>549 487</b>	

### CHAPITRE 76 : Produits financiers

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
761	54 344	55 000	55 000	54 598	Produits de participation
764	10 209	10 000	10 000	9 611	Produits de valeurs mobilières de placement
76232	-	-	4 000	3 308	Refacturation d'emprunt à Chartres métropole
	<b>64 553</b>	<b>65 000</b>	<b>69 000</b>	<b>67 517</b>	

### CHAPITRE 77 : Produits exceptionnels

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
7714	14	-	-	34	Recouvrements sur créances admises en non valeur
773	21 147	80 000	80 000	24 509	Annulations de mandats sur exercices antérieurs
775	697 771	-	-	2 971 253	Produits des cessions d'immobilisations (crédits à ne pas prévoir au BP)
7711	11 537	-	-	-	Débts et pénalités reçus
7713	40	-	-	-	Libéralités reçues
7718	550	-	-	44 097	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion
7788	55 704	45 000	45 000	90 563	Autres produits exceptionnels divers : divers avoirs, remboursement pour sinistres, remboursement de documents non rendus...
	<b>786 763</b>	<b>125 000</b>	<b>125 000</b>	<b>3 130 456</b>	

### Excédent de fonctionnement reporté (002)

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	94 300	
002	213 810	-	-	-	Excédent de fonctionnement reporté
	<b>213 810</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

## ANNEXE 4 : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – DETAIL PAR ARTICLES

### CHAPITRE 011 : Charges à caractère général

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
60611	338 965	342 100	355 100	386 125	Eau
60612	1 803 312	1 742 800	1 766 500	1 540 295	Electricité et gaz
60613	305 720	245 200	246 200	241 227	Chauffage urbain
60618	-	-	-	296 241	Gaz
60621	21 847	26 600	30 600	22 350	Fuel pour divers logements et locaux
60622	634 600	37 000	37 000	-	Carburant du parc automobile (dont groupements de commandes)
60623	21 776	28 000	30 450	15 777	Alimentation
60628	547 271	738 717	743 965	530 302	Fournitures consommables pour tous services
60631	112 237	45 000	45 000	121 106	Produits d'entretien
60632	325 940	315 997	327 328	83 350	Petit équipement de services
60633	66 699	102 183	95 841	87 839	Fournitures voirie urbaine, espaces verts, écoles, stades,...
60636	64 767	60 000	60 856	67 349	Vêtements de travail
6064	57 710	91 200	110 963	43 925	Fournitures de bureau
6065	88 728	82 000	81 928	84 105	Livres Médiathèque et Bibliothèque
6067	159 809	157 946	179 243	147 361	Fournitures scolaires
6068	33 680	84 979	82 786	57 790	Fournitures diverses (partitions, CD,...)
611	162 534	288 192	326 192	221 097	DSP enfance, apports de déchets au centre d'enfouissement technique, location de fourreaux, gestion externalisée des bornes
6132	156 310	151 119	153 819	140 698	Loyers
6135	122 937	77 426	84 103	49 620	Location de matériel (dont spectacles et animations),...
614	132 546	113 900	115 000	114 909	Charges locatives
61521	79 011	90 512	90 512	79 241	Entretien de terrains, pelouses, engazonnement,...
615221	204 884	226 500	224 952	165 298	Entretien des bâtiments publics
615228	-	1 800	1 800	-	Entretien autres bâtiments
615231	89 252	45 700	21 861	10 797	Entretien voiries
615232	17 507	3 000	6 200	1 300	Entretien réseaux
61551	110 456	29 245	29 245	-	Entretien du matériel roulant
61558	65 512	52 878	48 479	24 780	Entretien du matériel divers
6156	800 305	838 866	938 244	938 529	Maintenance des appareils, des équipements
6161	233 779	219 677	219 677	220 625	Assurances multirisques
6182	42 633	31 758	32 872	32 214	Documentation, abonnements à revues,...
6184	56 777	67 101	60 341	30 091	Organismes de formation
6188	5 017	6 200	6 200	4 870	Reliures
6225	16 147	14 214	14 214	15 244	Indemnités aux régisseurs et au comptable
6226	29 481	72 494	62 204	54 652	Honoraires médicaux, géomètre, conseils juridiques
6227	3 424	4 500	4 500	442	Contentieux, honoraires d'avocats
6228	660 354	634 864	651 064	649 579	Honoraires divers et participation à la DSP Enfance



Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
6231	195 130	225 279	242 671	194 971	Annonces (marchés, recrutements,...)
6232	154 758	167 700	187 017	175 841	Dépenses à l'occasion de cérémonies locales et internationales
6233	84 224	116 987	97 238	67 805	Dépenses pour les expositions (musée, médiathèque, ...)
6236	55 219	82 817	76 997	112 591	Catalogues, imprimés, affiches, vignettes de stationnement résidentiel, tickets ...
6237	116 200	159 100	291 500	295 264	Publications (Votre Ville, Pause Café, ...)
6238	22 664	47 227	53 327	31 758	Publicités diverses
6241	3 987	14 679	3 324	1 524	Transport de matériel
6247	124 470	177 044	167 400	132 804	Transports de personnes
6248	2 151	2 500	2 566	2 566	Indemnité de déplacement des jurys du conservatoire de musique et de danse
6251	18 165	17 580	17 580	12 960	Frais de déplacement du personnel
6256	8 253	7 096	7 096	11 830	Frais de mission du personnel
6257	147 411	179 560	164 442	139 058	Frais lors des réceptions de la ville
6261	187 986	229 500	256 500	236 060	Frais d'affranchissements
6262	218 177	228 500	229 169	216 048	Frais de télécommunications
627	9 089	11 220	11 220	20 833	Services bancaires et assimilés
6281	39 538	41 053	41 013	40 444	Adhésions à des associations
6282	146 701	177 916	171 709	167 794	Gardiennage, télésurveillance
6283	114 626	269 150	269 950	137 778	Nettoyage des vitres et des locaux
62876	224 621	230 000	230 000	123 754	Remboursement de frais au groupement à fiscalité propre de rattachement
62878	500	500	500	500	Remboursement de frais à d'autres organismes
6288	1 387 213	1 747 497	1 818 380	1 636 332	Illuminations de Noël, vérification de sécurité lors de manifestations, animations ...
63512	253 400	254 810	253 735	252 381	Taxes foncières
63513	3 036	-	15 075	14 774	Autres impôts locaux
6355	1 922	-	-	-	Certificat d'immatriculation, taxe à l'essieu
637	93 736	112 618	105 355	100 767	Droits SACEM, redevance spéciale de l'agglomération pour les déchets
	<b>11 185 102</b>	<b>11 570 000</b>	<b>11 999 000</b>	<b>10 605 563</b>	

#### CHAPITRE 012 : Frais de personnel et charges assimilées

	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
	14 494 258	14 482 054	14 252 054	14 059 083	Frais de personnel et charges hors services mutualisés et agents mis à disposition
	5 631 783	12 210 404	12 210 404	11 414 704	Remboursement services mutualisés
	6 301 038	147 542	147 542	102 877	Remboursement agents mis à disposition
	<b>26 427 080</b>	<b>26 840 000</b>	<b>26 610 000</b>	<b>25 576 663</b>	

#### CHAPITRE 014 : Atténuation de produit

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
739118	3 212	-	-	11	Reversement taxe de séjour
7391172	29 167	55 000	55 000	51 375	Dégrèvement taxe d'habitation sur les logements vacants
73921	132 211	-	-	-	Attribution de compensation
739223	159 542	-	-	-	FPIC
73928	-	-	250 000	250 000	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité
	<b>324 132</b>	<b>55 000</b>	<b>305 000</b>	<b>301 386</b>	

### CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courante

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
6521	2 756 000	3 072 000	3 195 000	2 820 000	Financement des déficits des budgets annexes dont Petite Enfance à partir de 2015
6531	345 270	375 000	375 000	374 486	Indemnité des élus
6532	10 760	12 000	12 000	12 223	Frais de mission des élus
6533	44 722	43 000	43 000	42 951	Cotisation de retraite des élus
6534	88 633	105 000	105 000	95 160	Cotisations de sécurité sociale - part patronale
6535	2 478	8 500	8 500	3 272	Frais de formation des élus
6536	24 000	24 000	24 000	24 000	Frais de représentation du maire
6541	4 593	-	10 000	8 510	Créances admises en non valeur
6542	4 186	-	5 000	4 641	Créances éteintes
657362	1 617 000	1 659 000	1 659 000	1 658 997	Subvention au CCAS
65738	61 960	61 960	61 960	61 960	Fonds de solidarité logement
657363	-	32 000	32 000	32 000	Participation à l'EPA Jumelages de Chartres
6574	6 060 658	6 032 540	6 334 540	6 278 269	Toutes subventions (sport, culture, jeunesse, enseignement, ...)
65888	-	-	-	1	Autres charges de gestion courante
	<b>11 020 259</b>	<b>11 425 000</b>	<b>11 865 000</b>	<b>11 416 470</b>	

### CHAPITRE 66 : Charges financières

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
66111	2 353 401	2 180 000	2 234 000	2 202 319	Intérêts de la dette (réglés à échéance)
66112	- 26 786	-	-	741	Intérêts - rattachement des ICNE
6615	26 171	50 000	50 000	33 041	Intérêts sur la ligne de trésorerie
	<b>2 352 785</b>	<b>2 230 000</b>	<b>2 284 000</b>	<b>2 236 101</b>	

### CHAPITRE 67 : Charges exceptionnelles

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
6711	85	28 000	28 000	3 083	Intérêts moratoires
6712	-	-	-	3 675	Amendes fiscales
6714	1 056	700	700	630	Bourses et prix
6718	32 421	-	29 000	30 270	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion
673	60 889	50 000	50 930	6 537	Titres annulés sur exercices antérieurs
678	14 997	21 300	21 370	23 526	Autres charges exceptionnelles
	<b>109 448</b>	<b>100 000</b>	<b>130 000</b>	<b>67 722</b>	

### CHAPITRE 022 : Dépenses imprévues

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
	-	150 000	150 000	-	
	-	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	-	

## ANNEXE 5 : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT - DETAIL PAR ARTICLES

### CHAPITRE 10 : Dotations, fonds divers et réserve

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
10222	4 975 872	2 900 000	2 900 000	-	FCTVA (Fonds de compensation de la TVA)
10226	548 832	350 000	350 000	1 221 692	Taxe d'aménagement
10251	7 924	3 000	3 000	2 738	Dons et legs en capital
1068	7 650 370	-	7 634 758	7 634 758	Affectation du résultat antérieur (au Budget supplémentaire)
	<b>13 182 997</b>	<b>3 253 000</b>	<b>10 887 758</b>	<b>8 859 188</b>	

### CHAPITRE 13 : Subventions d'investissement reçues

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
1321	-	-	-	20 000	Etablissement public national
13251	5 000 000	2 500 000	-	-	GFP de rattachement - Participation de Chartres métropole au Pôle Administratif
1327	-	-	206 500	-	Subvention Union Européenne
1342	706 314	350 000	600 000	609 283	Amendes de police
1344	-	340 000	340 000	-	Contribution locale temporaire
1381	120 505	290 000	654 678	457 849	Subventions Etat
1382	157 022	350 000	400 995	145 921	Subventions Conseil régional
1383	83 235	70 000	2 475 000	2 405 000	Subventions Conseil départemental
	<b>6 067 076</b>	<b>3 900 000</b>	<b>4 677 173</b>	<b>3 638 053</b>	

### CHAPITRE 16 : Emprunts et dettes assimilées

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
1641	4 610 000	19 980 000	35 380 633	15 420 430	Emprunts à contracter
165	18 285	17 000	17 000	12 008	Dépôts et cautionnement reçus
	<b>4 628 285</b>	<b>19 997 000</b>	<b>35 397 633</b>	<b>15 432 438</b>	

### CHAPITRE 024 : Produits des cessions \*

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
024	-	6 130 000	6 130 000	-	Produits des cessions
	-	<b>6 130 000</b>	<b>6 130 000</b>	-	

\* Ce chapitre présente des inscriptions prévisionnelles sans réalisation.

### CHAPITRE 45 : opérations pour compte de tiers

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
4582...	884 574	430 000	430 000	171 192	
	<b>884 574</b>	<b>430 000</b>	<b>430 000</b>	<b>171 192</b>	

**CHAPITRE 21 et 23 : Régularisations, opérations internes**

<b>Nature</b>	<b>CA 2017</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BG 2018</b>	<b>CA 2018</b>	
	9 054	-	-	2 919	
	<b>9 054</b>	-	-	<b>2 919</b>	

**CHAPITRE 27 : autres immobilisations financières**

<b>Nature</b>	<b>CA 2017</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BG 2018</b>	<b>CA 2018</b>	
276351	-	-	10 000	8 561	Remboursement d'emprunt par Chartres métropole
	-	-	<b>10 000</b>	<b>8 561</b>	

## ANNEXE 6 : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT - DETAIL PAR ARTICLES

### CHAPITRE 16 : Emprunts et dettes assimilées

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
1641	5 572 023	6 050 000	6 154 000	6 145 974	Remboursement du capital de la dette
165	6 719	17 000	17 000	10 421	Remboursement de cautions
16818	22 700	-	21 000	20 580	Autres emprunts - autres prêteurs
	<b>5 601 443</b>	<b>6 067 000</b>	<b>6 192 000</b>	<b>6 176 975</b>	

### CHAPITRE 204 : Subventions d'équipement versées

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
20416...	32 000	-	-	-	CCAS
20417...	20 249	21 000	21 000	20 249	Autres établissements publics locaux
2042...	185 500	315 000	386 000	246 279	Autres subventions d'équipement (cinéma, associations, ...)
	<b>237 749</b>	<b>336 000</b>	<b>407 000</b>	<b>266 528</b>	<b>Total des chapitres 20/21/23</b>

### CHAPITRES 20-21-23 : Immobilisations incorporelles, corporelles, en cours

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
	<b>21 028 903</b>	<b>31 571 000</b>	<b>45 705 701</b>	<b>20 884 801</b>	<b>Programmation Année N</b>

### CHAPITRES 45 : Opérations pour compte de tiers

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
458107	452 329	-	266 528	207 093	Opération Pôle administratif
	<b>452 329</b>	<b>-</b>	<b>266 528</b>	<b>207 093</b>	

### CHAPITRES 26 et 27 : Immobilisations financières

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
261	-	1 926 000	1 926 000	-	En 2015 : participation à l'opération concédée des Hauts Saumons
<b>Chap. 26</b>	<b>-</b>	<b>1 926 000</b>	<b>1 926 000</b>	<b>-</b>	
274	671 000	676 000	676 000	671 000	Prêts
2764	8 869	4 000	4 000	3 148	Location - vente rue de Varize
<b>Chap. 27</b>	<b>679 869</b>	<b>680 000</b>	<b>680 000</b>	<b>674 148</b>	

### CHAPITRES 10 : Dotations fonds divers et réserves

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
10226	8 734	20 000	20 000	-	Taxe d'aménagement
	<b>8 734</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>-</b>	

Résultat d'investissement reporté de l'année précédente (001)

Nature	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	
	6 835 185	-	8 615 335	8 615 335	

## ANNEXE 7 : LES BUDGETS ANNEXES

### TOURISME ET LOISIRS

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
011	7 968	22 000	21 673	19 929	Taxes foncières, petites réparations et interventions
65	20 600	40 000	45 000	45 000	Reversement d'excédent au budget principal
66	1 779	4 000	4 000	2 992	Charges financières
002	898	-	-	-	Déficit de fonctionnement reporté
023	-	6 000	6 000	-	Virement à la section d'investissement
<b>Total</b>	<b>31 245</b>	<b>112 000</b>	<b>116 673</b>	<b>100 574</b>	

Recettes de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
70	3 874	22 000	22 000	10 448	Remboursement de taxes sur les ordures ménagères; redevance du mini-golf
75	35 021	90 000	90 000	112 324	Loyer du mini-golf, redevance camping et auberge
002	-	-	4 673	4 673	Résultat de fonctionnement reporté
<b>Total</b>	<b>38 896</b>	<b>112 000</b>	<b>116 673</b>	<b>127 445</b>	

Dépenses d'investissement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
21	-	203 000	203 000	171 885	Immobilisations corporelles
23	36 814	-	41 195	40 074	Travaux
16	4 227	6 000	6 000,00	4 982,35	Remboursement du capital de la dette
001	741	-	1 782	1 782	Résultat d'investissement reporté
<b>Total</b>	<b>41 782</b>	<b>209 000</b>	<b>251 977</b>	<b>218 724</b>	

Recettes d'investissement	CA 2014	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
16	40 000	203 000	243 000	210 000	Cautions DSP
021	-	6 000	6 000	-	Autofinancement complémentaire
<b>Total</b>	<b>40 000</b>	<b>209 000</b>	<b>251 977</b>	<b>212 977</b>	

### PARKINGS SOUTERRAINS

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
011	194 771	191 500	396 756	205 753	Taxes foncières et charges
66	7 715	8 000	8 000	6 459	Charges financières
67	-	4 000	4 000	0	Charges exceptionnelles
023	-	34 000	184 000	-	Virement à la section d'investissement
<b>Total</b>	<b>202 486</b>	<b>237 500</b>	<b>592 756</b>	<b>212 212</b>	

Recettes de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
75	333 074	237 500	455 500	281 809	Participation du budget principal et redevance du délégataire
002	38 972	-	137 256	137 256	Résultat de fonctionnement reporté
<b>Total</b>	<b>372 046</b>	<b>237 500</b>	<b>592 756</b>	<b>419 065</b>	

Dépenses d'investissement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
23	-	-	150 000	-	Immobilisations en cours
16	32 305	34 000	34 000	33 404	Remboursement du capital de la dette
001	31 246	-	32 305	32 305	Résultat d'investissement reporté
<b>Total</b>	<b>63 550</b>	<b>34 000</b>	<b>216 305</b>	<b>65 709</b>	

Recettes d'investissement	CA 2014	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
10	31 246	-	32 305	32 305	Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement
16	-	-	-	0	Emprunts et dettes assimilées
021	-	34 000	184 000	-	Autofinancement complémentaire
<b>Total</b>	<b>31 246</b>	<b>34 000</b>	<b>216 305</b>	<b>32 305</b>	

## ACTIVITES SOUMISES A TVA

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
011	72 301	108 000	110 085	77 530	Taxes foncières, énergies, charges de copropriété pour les parkings, organisation de concert
65	222 763	47 000	82 000	80 352	Reversement d'excédent au budget principal
67	1 477	2 000	2 000	-	Charges exceptionnelles
042	540 000	-	-	-	Opérations d'ordre entre sections
<b>Total</b>	<b>836 542</b>	<b>207 000</b>	<b>244 085</b>	<b>157 882</b>	

Recettes de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
70	52 823	46 000	46 000	45 260	Locations de fibres optiques, redevance petit train de Chartres ...
75	280 805	161 000	161 000	182 879	Recettes de location et remboursement de charges
77	540 000	-	-	0,48	Produits exceptionnels
<b>Total</b>	<b>873 627</b>	<b>207 000</b>	<b>244 085</b>	<b>265 225</b>	

Dépenses d'investissement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
20	-	-	55 045	55 016	Immobilisations incorporelles
21	121 370	60 500	43 250	30 374	Acquisitions immobilières
23	2 566	-	6 105	2 288	Travaux parking du forum
16	263	2 000	2 000	-	Cautions versées
001	63 474	-	-	-	Résultat d'investissement reporté
<b>Total</b>	<b>187 673</b>	<b>62 500</b>	<b>106 400</b>	<b>87 678</b>	

Recettes d'investissement	CA 2014	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
10	40 382	-	-	-	Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement
16	12 800	12 500	12 500	12 495	Cautions reçues
040	540 000	-	-	-	Dotations aux amortissements
<b>Total</b>	<b>593 182</b>	<b>62 500</b>	<b>468 009</b>	<b>418 004</b>	

## RESTAURATION

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
011	972 702	1 074 000	1 281 339	1 029 354	Achat de repas, fournitures d'entretien...
65	4 607	5 000	10 000	8 211	Créances irrécouvrables
67	396	5 000	5 000	798	Charges exceptionnelles
042	1 843	2 500	2 500	2 392	Amortissements
<b>Total</b>	<b>979 547</b>	<b>1 105 000</b>	<b>1 317 339</b>	<b>1 040 755</b>	

Recettes de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
70	1 018 021	1 105 000	1 105 000	1 081 370	Recettes de l'activité
77	135	-	-	5 667,83	Produits exceptionnels
002	173 731	-	212 339	212 339	Résultat de fonctionnement reporté
<b>Total</b>	<b>1 191 886</b>	<b>1 105 000</b>	<b>1 317 339</b>	<b>1 299 377</b>	

Dépenses d'investissement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
21	5 503	21 000	34 610	9 339	Equipements et matériel de cuisine
23	5 521	-	3 262	3 098	Travaux dans les restaurants scolaires
<b>Total</b>	<b>11 024</b>	<b>21 000</b>	<b>37 871</b>	<b>12 436</b>	

Recettes d'investissement	CA 2014	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
040	1 843	2 500	2 500	2 392	Dotations aux amortissements
001	26 052	-	16 871	16 871	Excédent d'investissement reporté
<b>Total</b>	<b>27 895</b>	<b>21 000</b>	<b>37 871</b>	<b>19 263</b>	



## AMENAGEMENT

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
011	2 057 932	3 980 702	3 980 702	2 170 335	Acquisitions de terrains, études, prestations de services, travaux relatifs à l'opération des Petits Clos
66	1 017 891	1 027 500	1 027 500	1 003 340	Charges financières
042	-	647 399	47 719 255	47 719 255	Reprises des stocks
043	1 017 891	1 027 500	2 100 520	1 003 340	Transferts des charges d'intérêts aux charges de production
<b>Total</b>	<b>4 093 713</b>	<b>6 683 101</b>	<b>55 703 939</b>	<b>51 896 270</b>	

Recettes de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
70	696 310	468 969	468 969	-	Vente de terrains aménagés
74	1 503 160	134 620	134 620	51 060	Subvention contrat régional d'agglomération
75	44 289	43 810	43 810	51 867	Loyers
77	336	-	-	-	Produits exceptionnels
002	832 518	-	790	790	Résultat de fonctionnement reporté
042	-	5 008 202	52 955 230	52 918 988	Transferts en comptes de stocks
043	1 017 891	1 027 500	2 100 520	1 003 340	Transferts des charges d'intérêts aux charges de production
<b>Total</b>	<b>4 094 503</b>	<b>6 683 101</b>	<b>55 703 939</b>	<b>54 026 046</b>	

Dépenses d'investissement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
16	1 328 754	1 496 000	1 496 000	1 493 282	Remboursement du capital de la dette
001	1 310 164	-	-	-	Résultat d'investissement reporté
040	-	5 008 202	52 955 230	52 918 988	Comptabilisation en stocks de terrain
<b>Total</b>	<b>2 638 918</b>	<b>6 504 202</b>	<b>54 451 230</b>	<b>54 412 270</b>	

Recettes d'investissement	CA 2014	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
10	1 310 164	-	-	-	Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement
16	1 850 052	5 856 803	5 334 716	4 409 750	Emprunt
040	-	647 399	47 719 255	47 719 255	Reprise des stocks (cumul des années antérieures)
<b>Total</b>	<b>3 160 216</b>	<b>6 504 202</b>	<b>54 451 230</b>	<b>52 650 303</b>	

## ARCHEOLOGIE

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
011	220 213	294 931	294 931	102 376	Locations mobilières, fournitures et prestations pour les fouilles et diagnostics archéologiques
012	1 706 801	837 265	837 265	778 559	Charges de personnel
66	73 864	51 000	51 000	22 582	Charges financières
67	14 844	7 000	12 000	10 613	Charges exceptionnelles
023	-	435 000	435 000	-	Virement à la section d'investissement
042	17 818	20 000	20 000	18 567	Amortissements
<b>Total</b>	<b>2 033 540</b>	<b>1 645 196</b>	<b>1 650 296</b>	<b>932 698</b>	

Recettes de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
013	33 163	5 000	5 000	6 398	Remboursement sur frais de personnel
70	829 015	633 636	633 636	527 026	Prestations de fouilles, redevance archéologie
74	236 497	121 560	121 560	83 830	Dotations et subventions (dont subvention DRAC)
75	650 000	510 000	510 000	300 000	Participation du budget principal
77	1 289	-	-	1 458,12	Produits exceptionnels
042	566 803	375 000	375 000	210 679	Travaux en régie
<b>Total</b>	<b>2 316 768</b>	<b>1 645 196</b>	<b>1 755 163</b>	<b>1 239 359</b>	

Dépenses d'investissement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
21	32 984	23 000	23 000	318	Matériel et outillage technique
16	99 384	77 000	77 000	74 601	Remboursement du capital de la dette
001	175 073	-	173 261	173 261	Résultat d'investissement reporté
040	566 803	375 000	375 000	210 679	Travaux en régie
<b>Total</b>	<b>874 244</b>	<b>475 000</b>	<b>648 261</b>	<b>458 860</b>	

Recettes d'investissement	CA 2014	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
10	183 166	6 000	179 261	173 261	FCTVA
16	500 000	14 000	14 000	-	Emprunt
040	17 818	20 000	20 000	18 567	Dotations aux amortissements
021	-	435 000	435 000	-	Autofinancement complémentaire
<b>Total</b>	<b>700 983</b>	<b>475 000</b>	<b>648 261</b>	<b>191 828</b>	

PETITE ENFANCE

Dépenses de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
011	712 264	757 000	776 724	661 763	Charges à caractère général
012	4 544 199	4 802 000	4 802 000	4 733 956	Charges de personnel
65	17	1 000	1 000	239	Créances irrécouvrables
67	205	1 000	3 000	1 546	Charges exceptionnelles
042	32 049	29 000	29 000	28 573	Amortissements
<b>Total</b>	<b>5 288 735</b>	<b>5 590 000</b>	<b>5 775 000</b>	<b>5 589 353</b>	

Recettes de fonctionnement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
013	22 192	10 000	10 000	23 746	Remboursement sur frais de personnel
70	2 745 071	2 863 000	2 863 000	2 901 983	Participation des familles
74	221 580	217 000	217 000	207 330	Participation de la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse, et contrats aidés
75	2 106 000	2 500 000	2 685 000	2 520 000	Participation du budget principal
77	4 081	-	-	6 454,59	Produits exceptionnels
002	26 535	-	-	-	Résultat de fonctionnement reporté
<b>Total</b>	<b>5 125 458</b>	<b>5 590 000</b>	<b>5 775 000</b>	<b>5 659 514</b>	

Dépenses d'investissement	CA 2017	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
20	-	2 200	2 200	-	Immobilisations incorporelles
21	4 502	370 800	376 495	127 357	Matériel et outillage technique
23	2 952	40 000	80 275	29 470	Travaux
<b>Total</b>	<b>7 453</b>	<b>413 000</b>	<b>458 970</b>	<b>156 826</b>	

Recettes d'investissement	CA 2014	BP 2018	BG 2018	CA 2018	Libellés chapitres
10	-	2 000	2 000	-	FCTVA
16	-	382 000	347 291	50 000	Emprunt
040	32 049	29 000	29 000	28 573	Dotations aux amortissements
001	56 083	-	80 679	80 679	Excédent d'investissement reporté
<b>Total</b>	<b>88 132</b>	<b>413 000</b>	<b>458 970</b>	<b>159 252</b>	